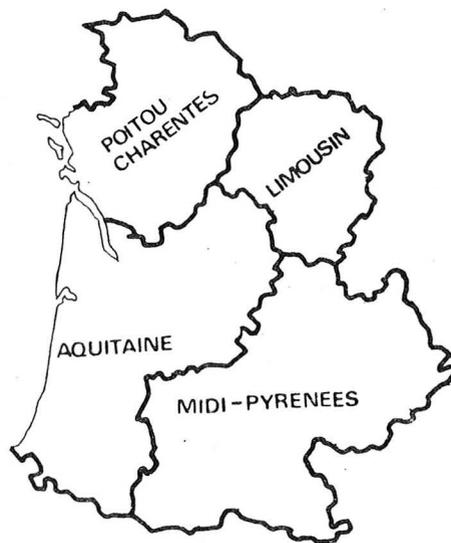


# AQVITANIA

TOME 7  
1990

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

Christophe Sireix, Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)	5
Olivier Büchsenschütz et Guy Mercadier, Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot), premiers résultats	25
Catherine Petit , La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne), approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale	53
Alain Reginato, avec la collaboration de Catherine Balmelle, La mosaïque romaine de Lunac à Aiguillon et son contexte archéologique	81
Catherine Clyti-Bayle, Peintures murales romaines inédites de Gironde	95
Marie-Christine Hardy, avec la collaboration de Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais et de Marie-Noëlle Nacfer, Le Couvent des Cordeliers de Périgueux : archéologie et architecture	119
Marie-Françoise Diot et Yan Laborie, Palynologie et histoire urbaine, essai sur la dynamique du paysage du Ier au XVe siècle autour du site de Bergerac (Dordogne)	143

### NOTES ET DOCUMENTS

Richard Boudet et Jean-Paul Noldin, Une monnaie de l'âge du Fer de l'île de Bretagne, découverte à Doulezon (Gironde)	177
Myriam Fincker, Le théâtre rural de Sanxay : vers une redécouverte	183
Frédéric Berthault, La mention <i>ACET</i> sur une amphore Pascual 1	195

Marie-Christine Hardy \*  
avec la collaboration  
de Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais \*\*  
et de Marie-Noëlle Nacfer \*\*\*

## Le Couvent des Cordeliers de Périgueux : archéologie et architecture

### Résumé

En 1988, à Périgueux, une fouille de sauvetage programmé a confirmé la localisation du couvent des Cordeliers dans la partie nord de l'enclos de la Visitation. L'église, construite dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle, possède une longue nef unique charpentée, d'un type fréquemment employé dans les premières architectures des Ordres Mendicants. Les bâtiments conventuels présentent des dispositions particulières afin, semble-t-il, de s'adapter à la topographie du site suburbain. En outre, la fouille du cimetière a permis d'entreprendre une étude anthropologique sur un échantillon de la population périgourdine du Bas Moyen Age assez bien défini socialement.

### Abstract

In 1988, a planned emergency excavation in Périgueux confirmed the localization of the convent of the Grey Friars in the northern part of the "Visitation" enclosure. The church, built in the first decades of the XIII<sup>th</sup> century, has a long single non-vaulted nave, commonly used in the architecture of the mendicant orders. The convent buildings present an unusual structure, probably to fit into the topography of the suburban site. Besides the graveyard excavations led to a first anthropological study of a well socially defined sample of the population in Périgueux in the late Middle Age.

---

\* Archéologue contractuelle, D.A.H.A.

\*\* Archéologue contractuel, D.A.H.A.

\*\*\* Archéologue contractuelle, D.A.H.A.

M.C. Hardy : présentation, étude archéologique, de l'architecture et de la sculpture ; J.B. Bertrand-Desbrunais : étude du mobilier métallique ; M.N. Nacfer : étude anthropologique.

La création d'une Zone d'Aménagement Concertée dans l'enclos de l'ancien couvent de la Visitation à Périgueux, a imposé une intervention archéologique. Commencé en 1984, le sauvetage programmé se poursuit selon un calendrier établi conjointement par les promoteurs et la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. Les trois premières campagnes de fouille, dirigées par C. Girardy-Caillat<sup>1</sup>, ont révélé l'existence de voies et d'îlots urbains appartenant à l'antique Vésone.

La quatrième opération archéologique est située à l'emplacement présumé du couvent médiéval des Cordeliers, dans la partie nord de l'enclos de la Visitation, à l'angle de la place Francheville et de la rue Littré<sup>2</sup>. Le site se trouve dans le périmètre de la ville du Haut Empire, à environ 400 mètres au nord-est du centre civique et religieux dont il subsiste, dans le paysage actuel, les vestiges en élévation d'un temple : la «tour de Vésone». En revanche, le rempart du Bas Empire a laissé cet endroit hors-les-murs. Au Moyen Age, le secteur est en zone suburbaine, entre la Cité issue de l'antique Vésone à l'ouest et le Puy Saint-Front au nord-est qui selon la tradition s'est constitué autour du tombeau du saint évangéliste (fig. 1).

## Les sources scripturaires et historiographiques<sup>3</sup>

Jusqu'à sa réapparition en fouille, le couvent des Cordeliers de Périgueux n'est connu que par les sources écrites, largement explorées par A. Higounet-Nadal<sup>4</sup>. Toutefois, les événements relatant directement son histoire sont assez rares.

Selon un manuscrit, la première pierre est posée en 1220 et l'autel majeur est consacré en 1269<sup>5</sup>. Le couvent est achevé en 1274, puisqu'à cette date un texte mentionne l'existence d'une maison particulière devant les bâtiments conventuels<sup>6</sup>.

Les textes du début du XIV<sup>e</sup> siècle emploient le terme de «Bourg des Frères Mineurs» pour définir l'ensemble formé par les bâtiments des Cordeliers entourés de quelques habitations laïques<sup>7</sup>. Divers documents tels que des testaments, des actes de donation, d'achat ou d'acensement de jardins et de maisons, témoignent bien de l'existence de ce bourg<sup>8</sup>.

La communauté religieuse reçoit, des nobles et des bourgeois périgourins, des dons et des rentes annuelles<sup>9</sup>. Jean d'Abzac, dit de la Douze<sup>10</sup>, dont la famille aurait fondé le couvent, finance notamment en 1527 la réparation du réfectoire<sup>11</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Guerres de Religion ont bouleversé l'histoire de cette communauté franciscaine. En effet, en 1575, Périgueux est pris par les protestants et subit toutes sortes de déprédations. Ainsi entre 1577 et 1578 tous les couvents des Ordres Mendiants de la ville sont démolis<sup>12</sup>. A la suite de ces événements, le couvent des Cordeliers est reconstruit.

En 1617, François de la Douze déclare qu'il veut être enseveli dans le chœur ; à cet effet il lègue deux cents livres dont la moitié est destinée à «remettre ledit couvent»<sup>13</sup>. La même année, Foucaud d'Abzac de la Douze<sup>14</sup> donne la même somme dont cent livres «pour faire remettre ledit couvent»<sup>15</sup>.

1. Archéologue à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine. C. Girardy-Caillat, Périgueux, la Visitation dans le *Bulletin de liaison et d'information de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et de l'Assoc. des Archéologues d'Aquitaine*, t. 3, 1984, p.14-19 ; t. 4, 1985, p. 25-28 ; t. 5, 1986, p. 19-20 ; t. 6, 1987, p. 19-25.

2. Cet endroit est destiné à la construction des Archives départementales. Le Conseil général de la Dordogne (maître d'ouvrage) a intégralement pris en charge le financement de la fouille qui s'est déroulée entre avril et novembre 1988, sur une parcelle de 1500 m<sup>2</sup>. L'équipe de fouille était constituée par M.C. Hardy : archéologue responsable, S. Riune-Lacabe et T. Bulle : archéologues contractuels, M. Colombier : ouvrier de fouille qui encadraient des stagiaires T.U.C. et des bénévoles.

3. Les recherches bibliographiques et en archives ont été réalisées sous la direction de A. Higounet-Nadal, avec la collaboration de C. Girardy-Caillat.

4. Docteur es-Lettres.

5. Bib. nat., Coll. Périgord, t.34, f° 130.

6. Arch. dép. de la Dordogne, 2E, 1834,107, f° 12 : «(...) d'un hostel (...) devant les Frères mineurs» (1274).

7. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, étude de démographie historique*, Bordeaux, 1978, p. 83. et Arch. dép. de la Dordogne, 2E,1850,414,1 (1300).

8. Arch. dép. de la Dordogne, 2E 1834,107, f° 12 (1308) et idem. f° 12 v° (1319) ; 2E,1850, 375 (1347) ; Arch. com. de Périgueux, GG 178, 2 (1310).

9. Bibl. nat., Coll. Périgord, t. 34, f° 130 : testament de 1497 de Gérard Arnaud (...) marchand et bourgeois de Périgueux donne aux Cordeliers 5 (Illisible) annuellement ou 5 livres à défaut ; en 1585 Pierre Arnaud seigneur de la Borie verse une rente annuelle.

10. Chevalier, seigneur temporel des châteaux de la Douze, de Reilhac, de Vern et de Saillhac et des maisons nobles de Barrière, de Vals et de Boniface...à Périgueux, Bibl. nat., Coll. Périgord, t. 34, f° 130 (1527).

11. Bibl. nat., Coll. Périgord, t. 34, f° 130 (1527).

12. Ch. Higounet, J.B. Marquette et Ph. Wolff (sous la direction de), *Atlas Historique des villes de France*, A. Higounet-Nadal, Périgueux, Dordogne, Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol, Université de Bordeaux III, C.N.R.S., Paris, 1984. A. Audieme, *Copie d'un manuscrit de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : Histoire de la prise de Périgueux par les huguenots en 1575 et de la reprise de la ville par les catholiques en 1581*, Sarlat, 1884, p. 16.

13. Bibl. nat., Coll. Périgord, t.34, f° 130 (1617).

14. Seigneur de Peyramonte, Bibl. nat., Coll. Périgord, t.34, f° 130 (1617).

15. Bibl. nat., Coll. Périgord, t.34, f° 130 (1617).

Lorsqu'il évoque le second couvent, l'historien Wlgrin de Taillefer mentionne une nouvelle église orientée nord-sud et des «parties de murailles qui subsistent encore autour»<sup>16</sup>. La disposition des bâtiments des Cordeliers II est succinctement décrite dans le procès verbal dressé en 1791, lors de l'expertise précédant la vente du couvent. Une avant-cour, entourée de murs et plantée de douze ormeaux, se trouvait vraisemblablement au nord, du côté de l'actuelle place Francheville. Elle précédait un hangar dont la couverture reposait sur dix colonnes en pierre. Depuis le hangar, on accédait à l'église qui mesurait 35 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et comportait trois chapelles latérales. Il y avait aussi deux corps de logis, des écuries, des cloîtres et des jardins<sup>17</sup>.

Sous la Révolution, le couvent des Cordeliers est vendu comme bien national. Un certain Guillaume Lacombe, chirurgien et receveur municipal, en fait l'acquisition<sup>18</sup>. Il entreprend la démolition des bâtiments conventuels ; seule une aile, orientée nord-sud, est épargnée. Moyennant des compensations immobilières, Guillaume Lacombe construit pour la ville un grand égout qui part de la tour Mataguerre et traverse en grande partie sa propriété<sup>19</sup>.

En 1837, Sabin Lacombe vend aux Soeurs de la Visitation l'ancien domaine des Cordeliers<sup>20</sup>. Les visitandines y construisent leur couvent en intégrant le seul corps de logis épargné des Cordeliers II. Elles y ont demeuré jusqu'en 1983.

16. W. de Taillefer, *Les Antiquités de Vésone, cité gauloise, remplacée par la ville actuelle de Périgueux, ou description des monuments religieux, civils et militaires de cette antique cité et de son territoire*, II, Périgueux, 1826, p. 593-594.

17. Expertise du 12 janvier 1791, par Antoine Soustron et Pierre Lambert pour la vente du couvent des Cordeliers, document conservé par la Communauté des Visitandines.

18. La propriété «des Cordeliers fut vendue nationalement au Sieur Guillaume Lacombe (...) par procès verbal du district de Périgueux du quatorze prairial an 4 (1796) moyennant trente deux mille francs (...) extrait d'un acte daté du 30 septembre 1837, conservé par la communauté des Visitandines.

19. Acte daté du 28 fructidor an 12 (1804) par lequel Monsieur Guillaume Lacombe demeurant au lieu des Cordeliers reçoit 19 ares et 55 centiares de terrain communal situé au lieu appelé Latour de Mataguerre (...) pour prix de la concession, ledit Sieur Lacombe promet comme il s'y engage de faire construire dans le délai de huit mois de ce jour et entretenir perpétuellement à ses frais un aqueduc propre à recevoir les eaux des égouts de la ville, à partir de la dite tour Mataguerre jusque dans sa propriété des Cordeliers, suivant et conformément aux plan et dimensions qui seront donné par l'ingénieur des ponts et chaussées du département.

20. Acte daté du 30 septembre 1837, conservé par la Communauté des Visitandines.

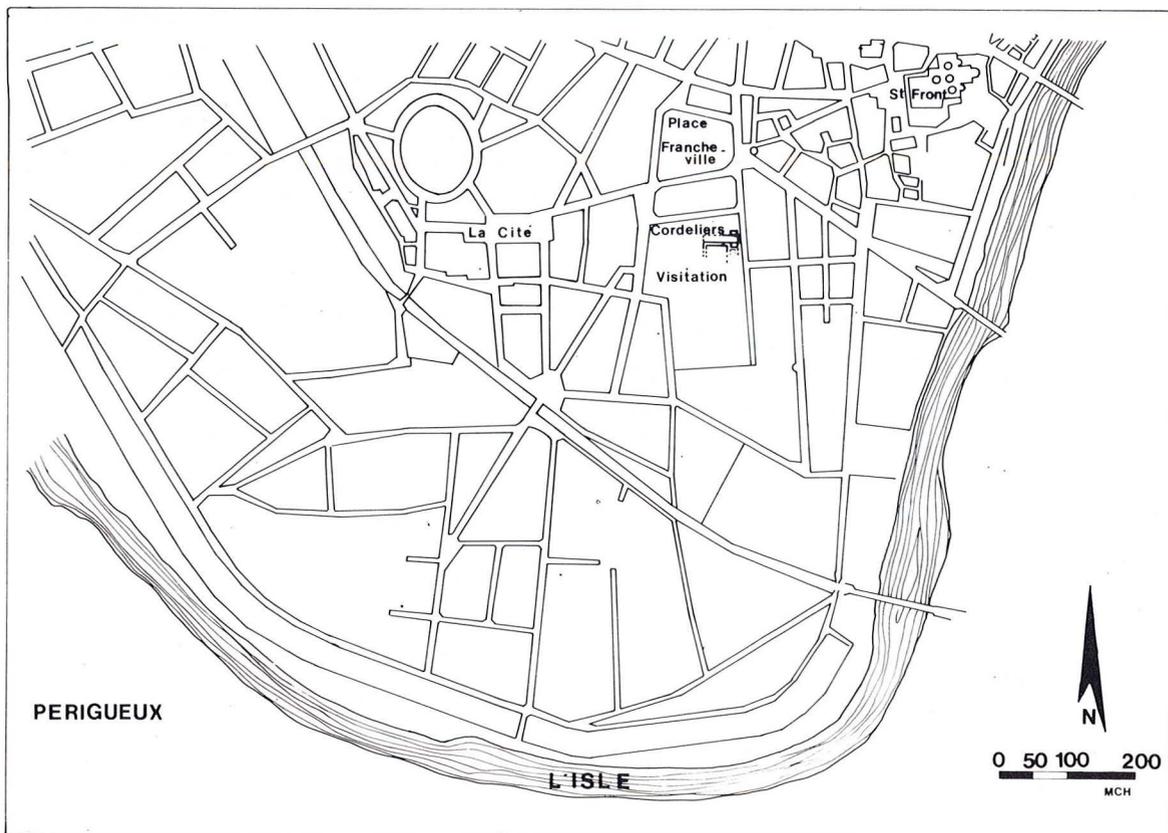


Fig. 1. — Plan de Périgueux, localisation de la fouille des Cordeliers. M.-C. Hardy.

## La problématique

Si les documents écrits apportent quelques renseignements sur les Cordeliers, ils soulèvent aussi diverses questions qui ont déterminé les objectifs de l'opération archéologique. Les historiens situent le couvent dans cette partie nord de la Visitation<sup>21</sup> et l'existence d'une porte en arc brisé, démontée en 1986, confirme, semble-t-il, la présence dans ce secteur de constructions médiévales (fig. 2).

Mais il importe de localiser précisément les Cordeliers, afin d'apprécier l'impact de leur installation sur le paysage suburbain médiéval. D'autant plus, qu'ayant cristallisé autour de lui l'habitat laïque, le couvent est à l'origine d'un nouveau faubourg : le «Bourg des Frères Mineurs».

L'archéologie est aussi l'ultime moyen d'affiner la chronologie de la construction des Cordeliers. Selon les textes, un laps de temps important s'est écoulé entre la pose de la première pierre en 1220 et la consécration en 1269. Or cela peut signifier un retard dans le début des travaux, une certaine lenteur dans la construction ou enfin une consécration différée.

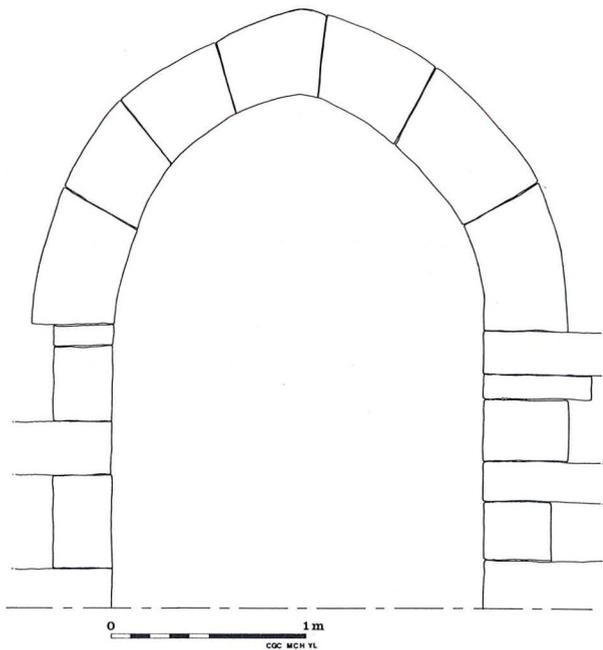


Fig. 2. — Couvent des Cordeliers de Périgueux, Porte de la galerie occidentale du cloître, XIIIe siècle, élévation occidentale. Relevés : C. Girardy-Caillat, M.-C. Hardy et Y. Laborie.



Fig. 3. — Périgueux en 1575, extrait de la copie du plan de Belleforest par M. H. Dupuy. F. de Belleforest, *Cosmographie universelle*, t. 1, Périgueux en 1575, estampe p. 201-202.

En outre les Guerres de Religion semblent marquer une rupture dans l'histoire architecturale des Cordeliers. Il convient de faire le point sur les causes de la reconstruction au XVII<sup>e</sup> siècle. Les destructions par les protestants ont-elles été si dévastatrices? Ou les Frères Mineurs ont-ils préféré bâtir un nouveau couvent mieux adapté à l'accueil des fidèles?

Enfin, à l'exception de la Carte de Belleforest, datée de 1575, qui représente de façon succincte le couvent des Cordeliers (fig.3), les sources écrites et iconographiques n'évoquent pas l'aspect du couvent. L'étude des structures appartenant au couvent s'avère primordiale, avant d'entreprendre une analyse comparative, visant à replacer les Cordeliers de Périgueux dans l'histoire architecturale des Ordres Mendiants.

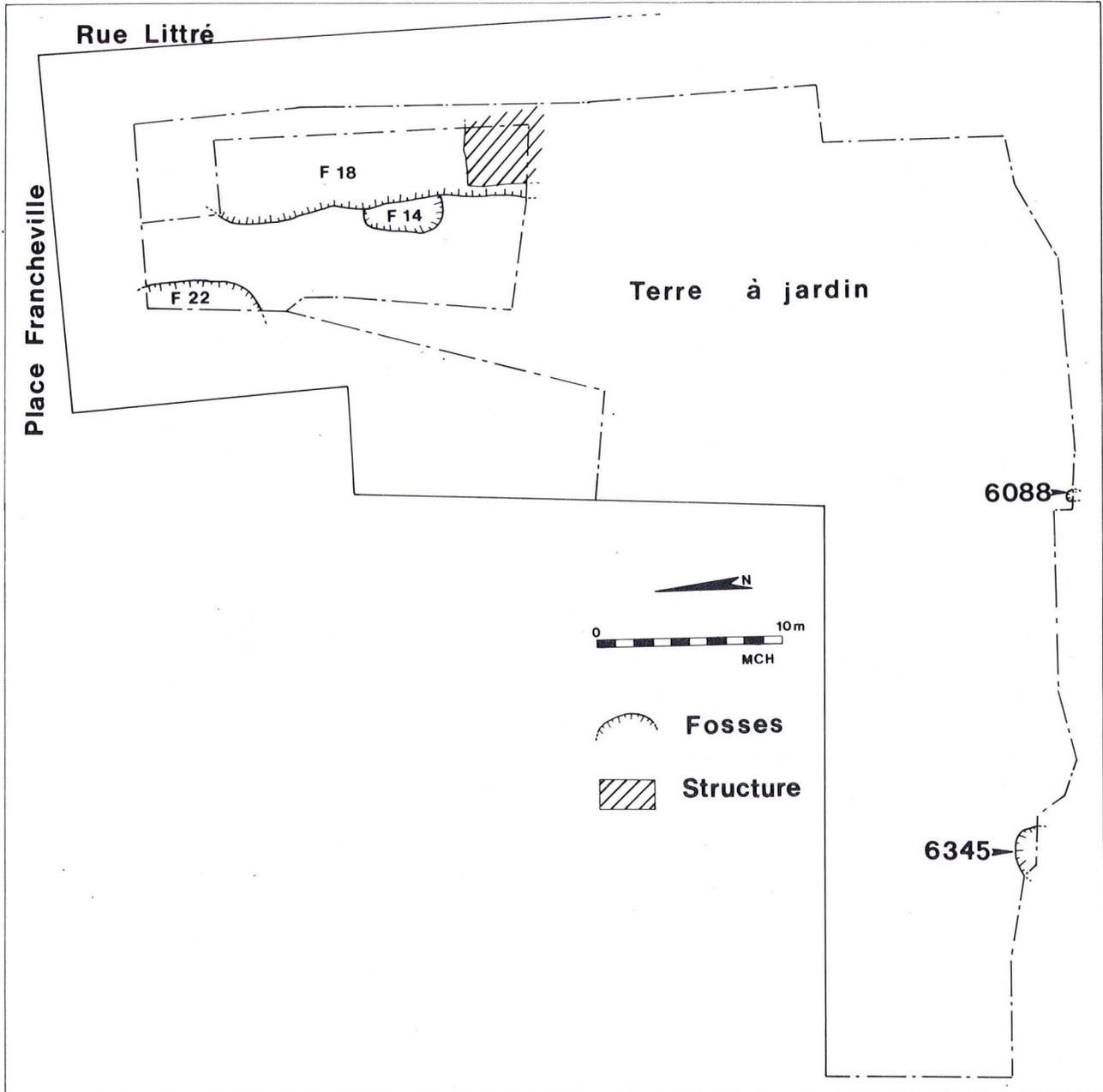


Fig. 4. — Périgueux, La Visitation : occupation médiévale antérieure au couvent des Cordeliers, fin du XII<sup>e</sup> siècle-début du XIII<sup>e</sup> siècle. M.-C. Hardy.

## Les résultats de la fouille

### Une occupation antérieure au couvent

Le site où les Cordeliers se sont établis fut occupé, à l'époque antique, par une carrière de calcaire au nord et par un quartier abritant des activités artisanales au sud<sup>22</sup>. Ces structures ont été abandonnées dès la seconde moitié du IIe siècle ap. J.C.<sup>23</sup>. Puis au Bas Empire un important apport de terre végétale atteste, semble-t-il, la mise en culture de toute la zone à l'exception de la carrière désaffectée. Le terrain a-t-il conservé sa vocation agricole jusqu'au Moyen Age ?

Malgré l'absence d'indice, l'hypothèse ne peut être totalement écartée, car les éventuels niveaux de jardins de la fin du Bas Empire et du Haut Moyen Age ont pu être arasés lors de la construction du couvent des Cordeliers.

Au nord, au-dessus de l'ancienne carrière, la fouille a mis en évidence une occupation médiévale antérieure au couvent des Cordeliers. Il s'agit du creusement de trois fosses. Elles ont probablement servi de lieu d'extraction de terre. La partie méridionale de la plus importante des fosses comporte les vestiges d'une structure détruite par un incendie (fig. 4). Il s'agit probablement d'une construction en torchis et pans de bois, comme semble l'attester la découverte de nombreux fragments de torchis brûlé. L'angle nord-ouest de la construction reposait sur un front de taille de la carrière antique, remployé comme solin. L'incendie a d'ailleurs rubéfié le calcaire au sommet du front d'extraction. Les indices manquent pour déterminer s'il s'agit d'une cabane partiellement enterrée ou d'une cave. En outre, il est difficile de définir sa fonction : s'agit-il d'une habitation, d'un atelier ou d'un lieu de stockage ?

La construction détruite a été recouverte de terre et les fosses ont été comblées avant l'installation des Cordeliers. La céramique provenant de la couche d'incendie de la structure et des remblais de comblement permet de dater la première occupation médiévale entre la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle. A la même époque, deux autres petites fosses ont été creusées dans la terre à jardin, au sud.

### Le couvent des Cordeliers

La fouille a mis au jour un ensemble de murs construits selon la même technique et utilisant les mêmes matériaux :

des pierres en calcaire et un mortier composé de chaux et de sable orangé grossier. Malgré l'arrachement au XIXe siècle de certains murs qui sont apparus en négatif, il est facile d'identifier les structures d'une partie du couvent. Il s'agit de l'église avec une chapelle latérale accolée au nord et des bâtiments conventuels au sud (fig. 5).

#### L'église

Orientée selon un axe sensiblement est-ouest, l'église s'élevait à la limite de la rupture de pente entre le plateau calcaire et la terrasse alluviale. Ainsi le mur gouttereau sud de l'édifice a été construit à l'aplomb du talus du socle rocheux. Sur l'emprise de la fouille nous n'avons pu observer que la partie orientale de la nef et le chœur de l'église. Le chevet plat, renforcé par d'imposants contreforts d'angles extérieurs, était fermé à l'est par un mur rectiligne dont seul le négatif a subsisté.

Le mur gouttereau sud de l'église possède de solides fondations dont la profondeur varie, afin d'atteindre partout le socle rocheux et éviter ainsi une portance différentielle dans le sous-sol. Selon les endroits, les fondements ont entre 1,40 et 1,55 m. de largeur et sont constitués de rangées de moellons plats, scellés par un bain de mortier (fig. 6). En élévation la maçonnerie construite en moyen appareil mesure près de 1,20 m. de largeur. A l'intérieur le sol de l'église a recouvert les cinq premières assises du mur méridional.

Lors de la fouille, le gouttereau sud a été dégagé sur 21 mètres de longueur. Toutefois, il se prolonge vers l'ouest, atteignant une longueur totale de 50 m., comme le prouve un sondage où sont apparues les fondations de son extrémité ouest. Le parcellaire actuel a préservé la partie occidentale du mur sud de l'église, devenu limite de propriété. Il a été conservé sur près de 2 m. de hauteur, comme l'ont révélé quelques explorations dans sa maçonnerie.

Le gouttereau nord de l'église a été en grande partie arraché. Il possède des fondations d'environ 1,50 m de largeur. Il fut probablement lui aussi fondé sur le socle rocheux. A l'ouest, subsiste un tronçon de maçonnerie qui présente les mêmes caractéristiques que celle du gouttereau sud. Seule la présence d'un contrefort extérieur sur le mur nord rompt la symétrie entre les deux murs latéraux de l'église.

21. A. Higounet-Nadal, *Atlas Historique des villes de France, Périgueux, op. cit.*

22. La carrière et le quartier artisanal gallo-romains feront l'objet d'une publication ultérieure.

23. Comme l'indique le matériel découvert dans les niveaux d'abandon. Les monnaies ont été étudiées par J.B. Bertrand-Desbrunais, archéologue à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine ; la sigillée a été identifiée par S. Riune-Lacabe, archéologue contractuel à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

Les étroites tranchées de fondation des murs de l'église n'ont recelé aucun indice chronologique. En revanche, le sol de travail des constructeurs qui correspond à leur piétinement, a livré de la céramique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la construction de l'église a-t-elle été probablement entreprise au cours des

premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. Le texte mentionnant la pose de la première pierre du couvent en 1220 semble donc confirmé par l'archéologie. Toutefois, les travaux d'édification du couvent ont-ils débuté dès la pose de la première pierre, en 1220 ou quelques années plus tard ? La fouille n'a fourni aucun élément permettant de le savoir.

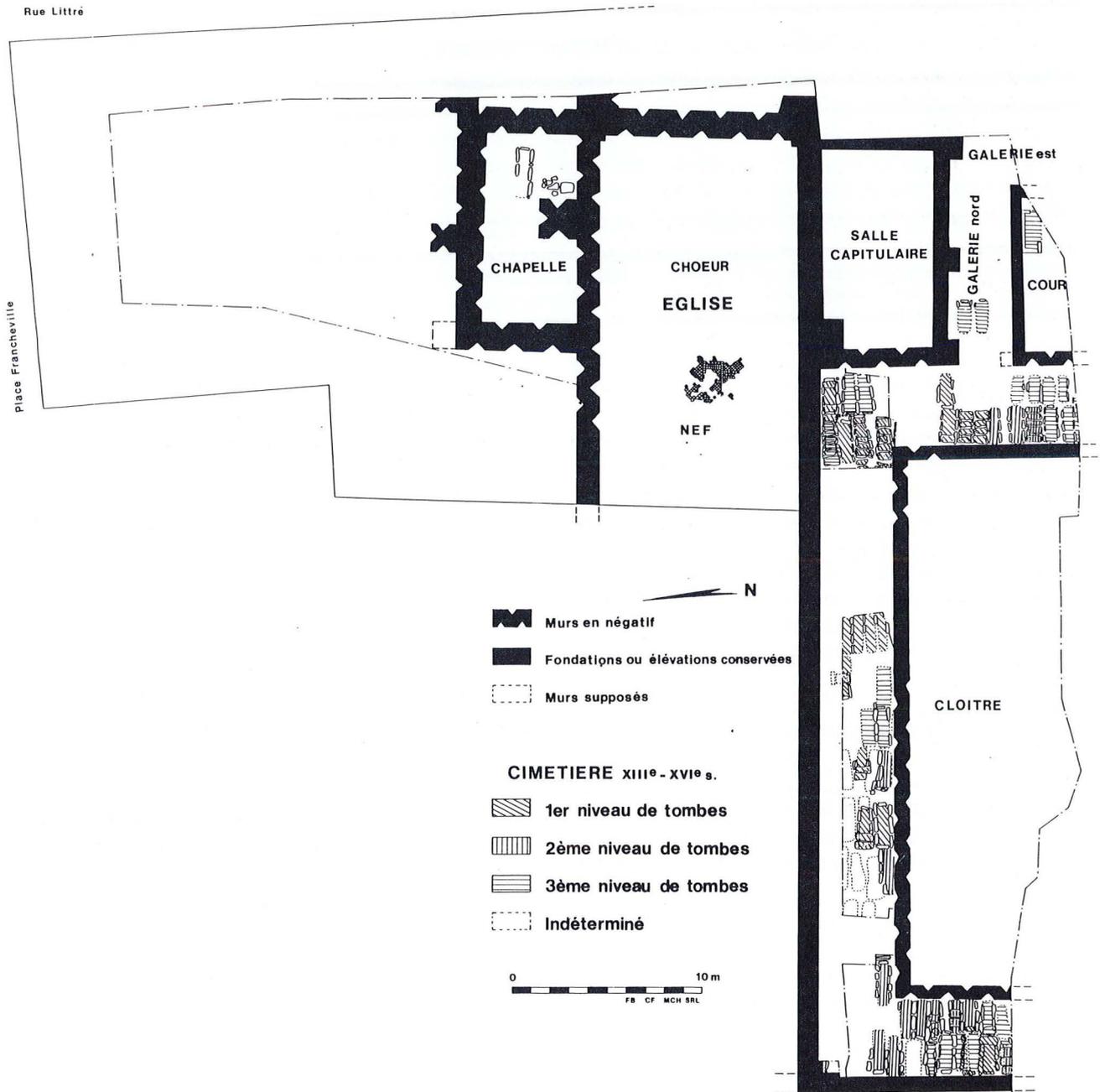


Fig. 5. — Couvent des Cordeliers de Périgueux, plan des structures médiévales mises au jour par la fouille.  
Relevés et dessin : F. Barrois, C. Fondeville, M.-C. Hardy et S. Riune-Lacabe.

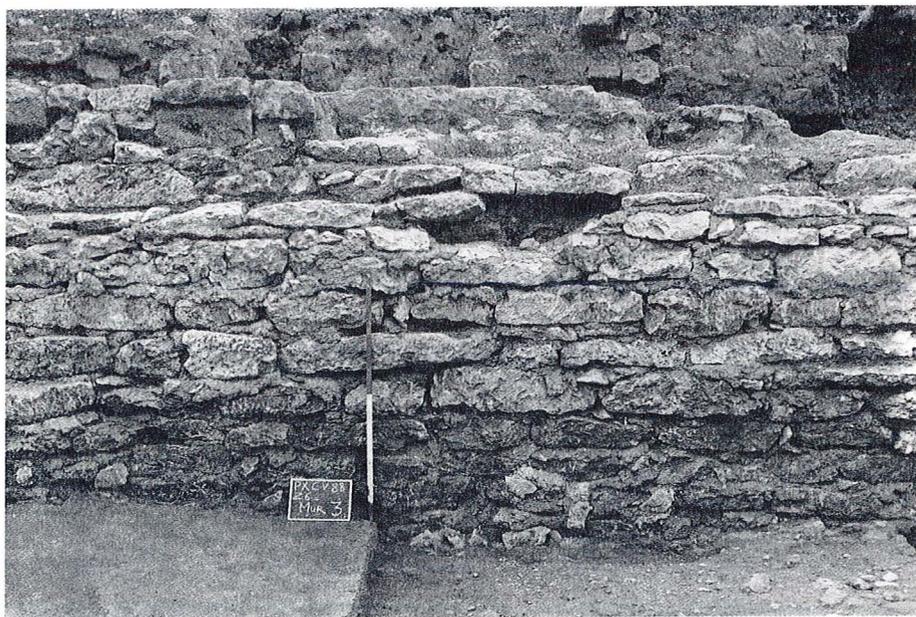


Fig. 6. — Le mur gouttereau sud de l'église, détail de la maçonnerie, vue de la face sud. Cliché M.C. Hardy.

L'église médiévale des Cordeliers de Périgueux est donc un vaste et sobre bâtiment de plan rectangulaire qui mesure 50 m. de longueur sur 10,40 m. de largeur. La nef fut vraisemblablement unique et charpentée, car, en l'absence de contrebutement, ses murs, pourtant épais, n'ont guère pu recevoir de voûte. En revanche, il est possible d'imaginer un voûtement sur le chevet, car il est renforcé par des contreforts et flanqué par des constructions. Aucune partie de l'église ne possédant les proportions et le contrebutement nécessaire à la base d'une tour-clocher, il existait peut-être un clocher-pignon à la jonction du chevet et de la nef (fig. 7). Dans cette hypothèse, le clocher reposait sur un mur diaphragme, à l'aplomb de l'arc triomphal. Mais à l'entrée du chœur, il ne subsiste au sol aucune trace de support ; aussi faut-il envisager la possibilité d'un arc triomphal retombant sur des éléments en encorbellement, tels que des corbeaux, des culots ou des demi-colonnes sur cul-de-lampe. D'ailleurs, la présence d'un clocher-pignon surmontant l'entrée du chœur semble confirmée par la représentation du couvent sur la Carte de Belleforest réalisée en 1575 (fig. 3).

Cette église présente les caractères les plus spécifiques de l'architecture des Ordres Mendiants du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle est vaste comme le furent la plupart des édifices franciscains, malgré les prescriptions de saint François d'Assise<sup>24</sup>. Ses dimensions sont comparables à celles des Cordeliers de Toulouse<sup>25</sup>, ou des Jacobins de Paris<sup>26</sup>. L'importance donnée à la longueur est le trait prédominant de toutes ces églises ; celle des Frères mineurs de Bayonne, construite à la charnière du XIII<sup>e</sup> siècle et du XIV<sup>e</sup> siècle, possède aussi de telles proportions<sup>27</sup>.

Quant à la nef unique elle correspond à un parti architectural fréquent chez les Cordeliers. On peut citer les exemples de Toulouse<sup>28</sup>, de Barcelone<sup>29</sup>, ou de Palma de Majorque<sup>30</sup>. Ce dernier édifice qui remonte à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle fut d'ailleurs charpenté comme Périgueux.

Si l'emploi du chevet plat n'est pas rare dans les constructions des Ordres Mendiants, les Frères Mineurs de Périgueux l'ont peut-être adopté à cause de traditions architecturales locales. Saint-Etienne de la Cité et Saint-Front offraient à l'époque d'excellents modèles.

24. Répétées en 1260, par saint Bonaventure, général de l'ordre franciscain qui rappelle les interdictions de construire de grandes églises, de les voûter sauf au dessus du maître autel, d'élever des clochers-tours ... A. Dimier, *Les moines bâtisseurs, architecture et vie monastique*, Fayard, 1964, pp. 144, 146 et 147 ; L. Gillet, *Histoire artistique des ordres mendiants, l'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, 1939, p. 37.

25. M. Durliat, Toulouse médiévale, une cité créatrice, dans *Archéologia* n° 77, décembre 1974, pp. 19 et 25 ; J. Gardelles, Cours de D.E.A. 1983-84, non publié.

26. A. Dimier, *op. cit.*, pp. 149 et 155.

27. Ph. Gibert, Le couvent des Mineurs de Bayonne, dans *Bayonne et sa région, Fédération Historique du sud-ouest, actes du XXXIII<sup>e</sup> congrès d'études régionales tenu à Bayonne les 4 et 5 avril 1981*, Bayonne 1983, p. 101.

28. Dans son état initial. M. Durliat, *op. cit.*, p. 25

29. P. Deffontaines et M. Durliat, *Espagne, catalogne, Baléares, Levant*, Arthaud, 1957, p. 96 ; A. Erlande-Brandenburg, *L'art gothique*, Mazenod, 1983, p. 69.

30. *Ibid.*, p. 195 ; *Ibid.*, p. 69.

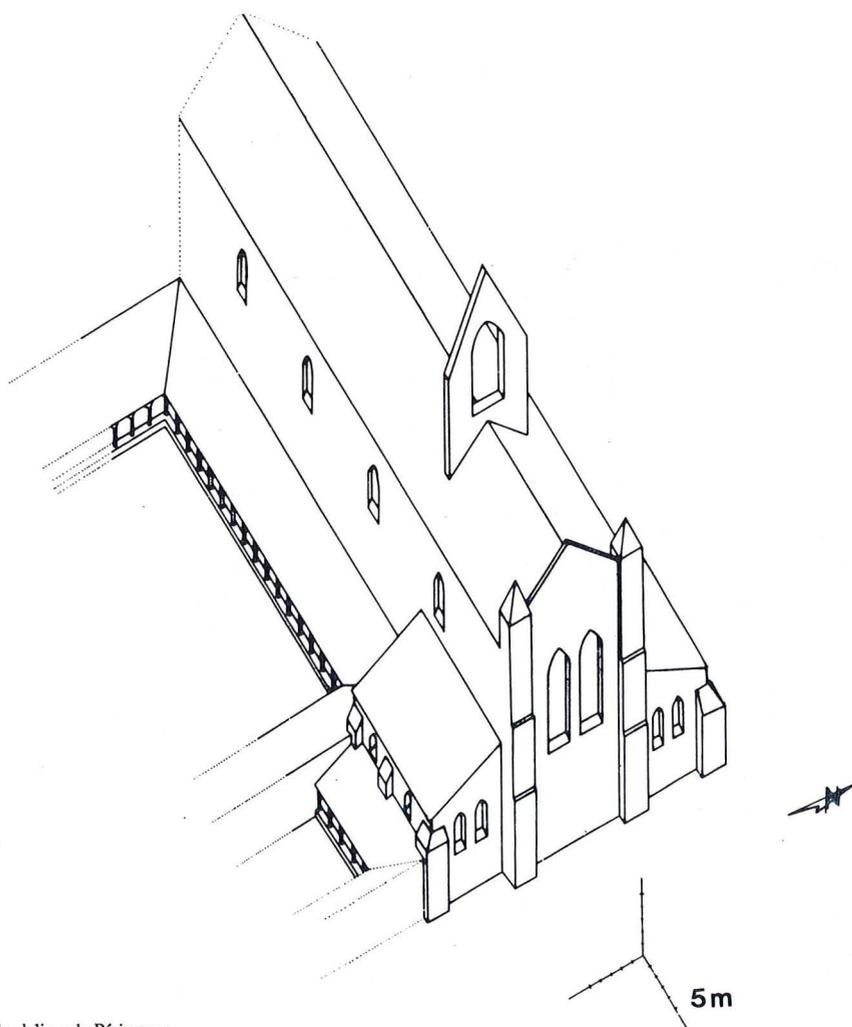


Fig. 7. — Couvent des Cordeliers de Périgueux, essai de restitution à partir des données archéologiques, M.-C. Hardy. Dessin C. Fondeville.

C. FONDEVILLE

### Le pavement de l'église

Le pavement de la nef est conservé sur environ 5 m<sup>2</sup>. Il est constitué de carreaux de terre cuite épais de 2,5 cm et de forme carrée. Certains mesurent 12,5 cm de côté, d'autres 11 cm. Cependant ils appartiennent manifestement à la même campagne de pose. En effet, l'ensemble du pavement repose sur la même chape de mortier maigre, peu épaisse. La plupart des carreaux sont apparus fracturés. La glaçure a disparu, sauf sur les côtés d'une trentaine d'entre eux. Les carreaux monochromes présentent trois teintes différentes : brun clair, brun-vert foncé et bleu turquoise. Les nuances brunes ou vertes ont vraisemblablement une origine plombifère. Le bleu a peut-être été obtenu avec de l'oxyde de cuivre.

Le pavement était, semble-t-il, formé par la juxtaposition de bandes de carreaux dont les motifs larges d'au moins un mètre, étaient parallèles à l'axe longitudinal de l'église. Seuls les vestiges de trois bandes décoratives, séparées par des alignements de carreaux, ont subsisté. La première, au nord, est composée exclusivement de grands losanges. Les deux autres, au sud, sont constituées essentiellement de petits carreaux disposés en files, alternant avec des plages losangées. Si certains carreaux ont été recoupés pour entrer dans la composition du sol, ce n'est pas le cas des demi-losanges. Ils ont été fabriqués ainsi comme le prouvent les traces de glaçures sur les trois côtés. L'absence de symétrie dans l'agencement des bandes et la faible surface observée ne permettent pas de restituer le dessin général du pavement.

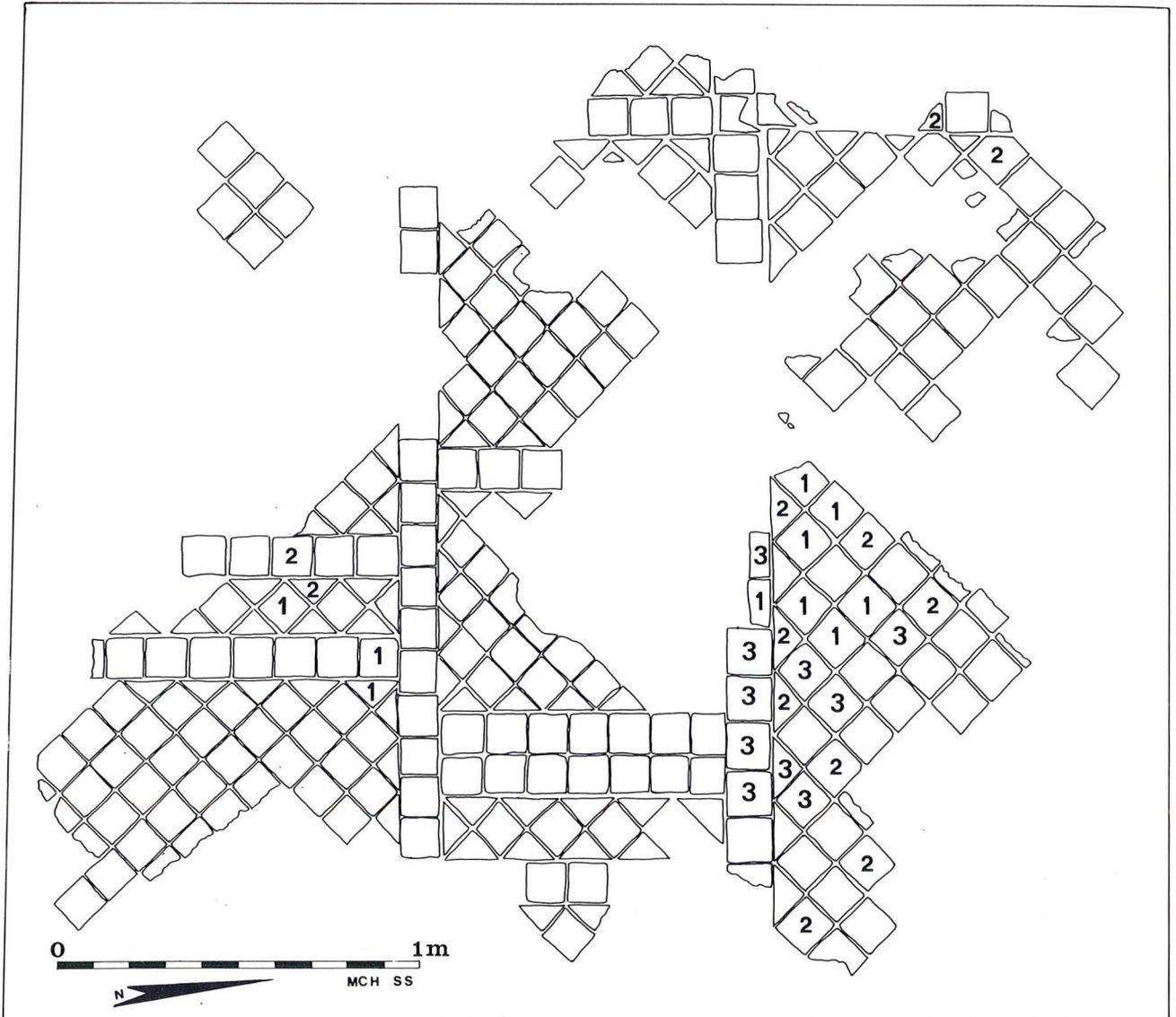


Fig. 8. — Couvent des Cordeliers de Périgueux, pavement de la nef. Relevés S. Soulas. 1 : glaçure brun-clair ; 2 : glaçure brun vert-foncé ; 3 : glaçure bleu turquoise.

En outre, la répartition des trois couleurs fut manifestement aléatoire (fig. 8). D'après leur type, ces carreaux non décorés pourraient dater du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

### Les vitraux de l'église

Des remblais épanchés au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont livré quelques 300 fragments de vitraux. Bien qu'assez corrodés, ils apportent quelques renseignements sur cet art en Périgord.

Il s'agit de verre soufflé comme l'indiquent l'irrégularité des surfaces, la présence de bulles et l'inégalité de l'épaisseur variant de 2 à 7 mm. Le procédé de fabrication des feuilles de verre a pu être identifié : le profil légèrement courbe de nombreux fragments et les alignements parallèles des bulles contenues dans le verre attestent le soufflage de manchons. Les bords de nombreux fragments découverts portent encore les traces du grugeoir utilisé pour rectifier leurs contours.

31. Cette datation a été proposée par P. Régaldo-Saint Blancard, CNRS/université Bordeaux III (CRIAA) ; voir aussi M. Carette, D. Deroux, *Carreaux de pavements médiévaux de Flandre et d'Artois, XII-XIV ème siècles*, Arras, 1985.

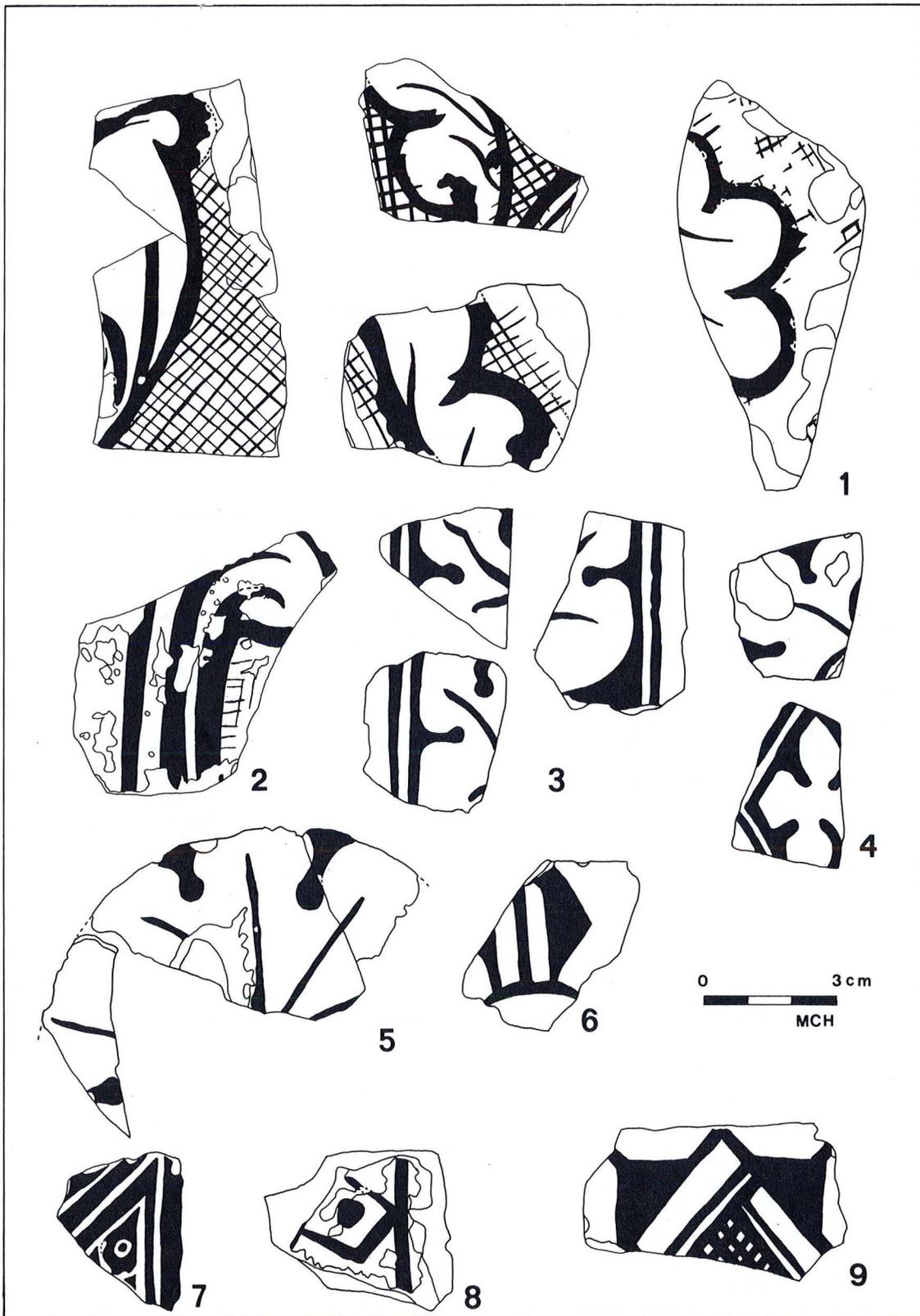


Fig. 9. — Couvent des Cordeliers de Périgueux, fragments de vitraux médiévaux. Dessin : M.-C. Hardy.

1 : rinceaux de feuillages ou fleurs se détachant sur un fond quadrillé, verre incolore. 2 : fleur de lys(?) sur fond quadrillé, verre incolore. 3 : quadrilobes nervurés, motif d'une bordure(?), verre incolore. 4 : quadrilobe inscrit dans un losange, verre incolore ou jaune. 5 : polylobe nervuré peint sur une pièce circulaire, verre bleu. 6 : fragment d'inscription(?), verre incolore. 7 : motif végétal stylisé inscrit dans un losange ou dans un triangle, verre incolore. 8 : losange, verre incolore. 9 : losange, quadrillé dans la partie centrale, inscrit sur un rectangle plein, motif de bordure(?), verre jaune.

L'emploi du verre incolore semble avoir dominé. Sur les 300 fragments mis au jour, on dénombre 18 bleus, une vingtaine de jaune-vert et une dizaine de rouge. Les verres bleus et jaunes ont été teintés dans la masse, alors que le rouge est doublé.

Les trois quarts des fragments découverts ont conservé des traces de leur peinture. Il s'agit d'une grisaille brun foncé appliquée au pinceau, sur la face interne et fixée au four. Six fragments, dont un pourpre, présentent quelques traits clairs obtenus avec une peinture diluée, doublés de traits foncés. Nous ignorons s'ils appartiennent à la même série que les autres éléments de vitraux.

Aucune représentation figurée n'est apparue. Les motifs sont exclusivement végétaux ou géométriques comme l'ont exigé les préceptes de rigueur de saint François<sup>32</sup>. Les plus fréquents sont des quadrilobes nervurés, des rinceaux de feuilles, des fleurs sur un fond quadrillé et des ensembles constitués d'un losange inscrit sur un rectangle plein ; ces derniers ont vraisemblablement orné les bordures (fig. 9).

D'après leur technique de fabrication et leur style ces vitraux pourraient dater du XIIIe ou du XIVe siècle. Toutefois, certains fragments constitués d'une fine pellicule rouge plaquée sur du verre blanc, remonteraient plutôt au XIVe siècle<sup>33</sup>. Il est difficile de dater avec une plus grande précision ces vitraux. Bien qu'ils aient été découverts dans le même contexte archéologique, ils proviennent peut-être de verrières différentes.

### **L'annexe sud : chapelle, salle capitulaire ou sacristie ?**

Elle a été construite le long du flanc sud du chevet. Seules subsistent les fondations du mur oriental et du mur méridional. Trois contreforts extérieurs ont renforcé l'élévation sud. Le mur occidental a été arraché au XIXe siècle, il n'en reste que le départ. La salle mesure 6 m de largeur sur 11 m de longueur.

Ses fondations n'ont pas atteint le socle calcaire, elles sont moins profondes que celles de l'église. En revanche, il s'agit de la même technique de construction. Les tranchées de fondation sont étroites, à l'exception de celle du mur sud. Les maçonneries sont faites avec des moellons plats. Seuls les fondements et le chaînage des angles emploient des pierres bien équarries. Le contrebutement et la largeur des murs (0,85 m), laissent supposer l'existence d'une voûte au dessus de l'annexe. D'ailleurs, ce sont peut-être les

charges et les poussées du voûtement qui ont gauchi les fondations du mur sud.

Manifestement, la construction de l'annexe a débuté peu de temps après le début des travaux du chevet de l'église. Le mur oriental de l'annexe est collé contre le mur sud du chevet ; quelques longues pierres assurent toutefois le chaînage entre les deux maçonneries. Au contraire son élévation occidentale est parfaitement bien liée avec celle de l'église.

A l'intérieur le sol a été arraché, et il ne reste aucune trace des seuils appartenant aux éventuelles portes de communication entre l'annexe, l'église et d'autres bâtiments conventuels. Seul le socle rectangulaire d'un pilier engagé ou d'un meuble a subsisté dans l'angle nord-ouest. Il est difficile de déterminer la fonction de la salle. Rien n'atteste une chapelle latérale et elle est un peu vaste pour une sacristie. Malgré l'orientation, l'hypothèse d'une salle capitulaire est la plus plausible. Traditionnellement la salle capitulaire est parallèle à la galerie orientale du cloître, mais ici des contraintes topographiques auraient imposé une autre disposition.

### **La chapelle nord**

La chapelle a été accolée contre le flanc nord du chevet, mais nous ignorons si elle a communiqué avec le choeur car ses murs, arrachés au XIXe siècle, sont apparus en négatif. Seule leur première assise de fondation qui mesure 1,60 m de largeur a été épargnée. Elle est constituée de grands blocs équarris, scellés par un bain de mortier et reposant directement sur le socle rocheux. Le long de l'élévation externe du mur nord de la chapelle, une rigole de mortier a vraisemblablement servi à l'écoulement des eaux pluviales du toit.

Le plan de la chapelle nord est analogue à celui de la salle capitulaire. Il s'agit d'une construction rectangulaire qui mesure 5 m de largeur sur 11 m de longueur. L'élévation septentrionale a été renforcée par des contreforts extérieurs. Un tel contrebutement permet d'envisager l'existence d'un voûtement. A l'intérieur, subsistent sur le sol quelques dalles fragmentées en calcaire. Ce sont probablement les vestiges du pavement.

Dans la partie occidentale de la chapelle, la fouille a révélé l'existence d'un caveau enterré, partiellement détruit. Profond d'environ 1 m, il fut construit avec deux assises de pierres calcaires, taillées au ciseau et posées de chant ; la

32. D'ailleurs en 1260, saint Bonaventure renouvelle l'interdiction de réaliser des vitraux colorés ou figurés, sauf pour le chevet.

A. Dimier, *op. cit.*, p. 147.

33. *Encyclopédie médiévale d'après Viollet-Le-Duc, refonte du dictionnaire raisonné de l'architecture* par G. Bernage, 1978, p. 147.

plus grande partie de celles-ci a été récupérée au XIX<sup>e</sup> siècle. Deux réductions de sépultures (?) déposées sur une inhumation ont subsisté dans la partie inférieure et intacte du caveau. La chapelle nord a manifestement été élevée aux frais d'une famille pour un usage funéraire.

La chapelle a été construite dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle comme l'indique la céramique découverte dans l'une des tranchées de fondation. Les murs en négatif ne renseignent guère sur sa relation chronologique avec l'église. En revanche, le contrefort extérieur du chevet qui débord largement dans la chapelle, atteste la postériorité de celle-ci.

Au nord de la chapelle la fouille n'a mis en évidence aucun autre bâtiment appartenant aux Cordeliers. Il y avait à cet endroit un espace à ciel ouvert dont le sol n'était ni plan, ni aménagé.

### Le cloître

La fouille a mis au jour la partie septentrionale du cloître. Il s'étend au sud de l'église, le long du mur gouttereau sud de la nef. Dans le sens est-ouest, il mesure un peu plus de 32 m de longueur. Si le cloître était un quadrilatère à peu près carré, il occupait une surface d'environ 900 m<sup>2</sup>.

Le sol de la cour centrale est apparu composé de graviers et d'éclats de calcaire. La surface présente quelques irrégularités. Nous ignorons si le calcaire constitue le revêtement d'origine.

Les galeries qui mesurent près de 4 m de largeur ont servi de lieu d'inhumation. Elles étaient séparées de la cour par un mur bas qui portait des colonnettes. Peu fondé, large de 0,70 à 0,80 m, il était construit en moellons plats. Les niveaux de destruction ont livré des fragments de fûts de colonnettes de 0,13 m de diamètre et une base circulaire, composée d'un tore et d'une scotie aplatis, reposant sur une haute plinthe carrée (fig. 10). Ce type de profil est assez fréquent pour la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup>.

Dans la galerie ouest une porte en arc brisé (fig. 2) permettait le passage entre le cloître et le secteur occidental du couvent<sup>34</sup>. En revanche, nous ignorons si le cloître a directement communiqué avec l'église et avec la salle capitulaire.

### Une seconde cour à galeries

Au sud-est de la fouille, nous avons reconnu les structures appartenant à deux galeries perpendiculaires, bordant une petite cour. La galerie, orientée est-ouest, qui longe le mur

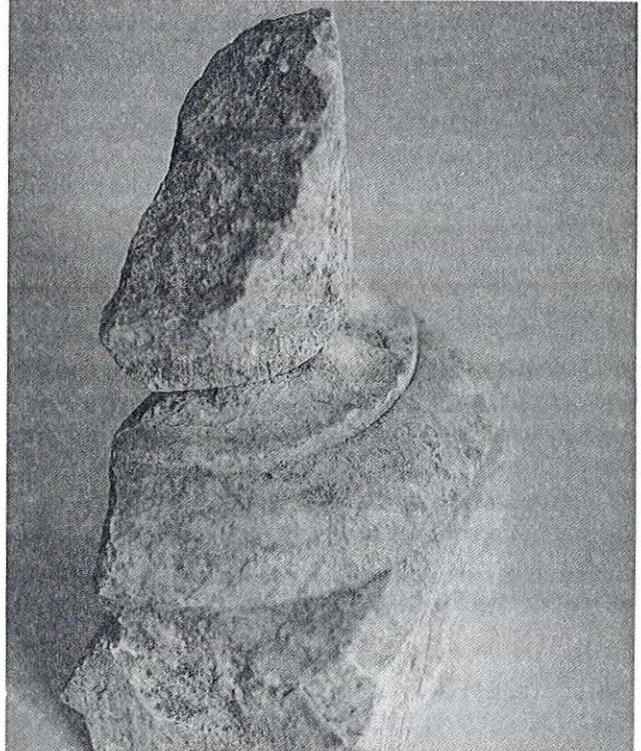


Fig. 10. — Fragments d'une base et d'un fût de colonnette provenant du cloître. Cliché M.-C. Hardy.

sud de la salle capitulaire, donne accès au grand cloître. Atteignant près de 3,50 m de large, elle a abrité quelques sépultures. La seconde galerie est orientée nord-sud. Seul son départ a pu être observé en fouille, mais il a été perturbé par la construction d'une cave au XIX<sup>e</sup> siècle. L'étroit muret de 0,50 m de largeur qui limitait les galeries portait vraisemblablement des colonnettes. Peu fondé, il fut construit en moellons et revêtu d'un enduit.

La petite cour centrale mesure 6,20 m dans le sens est-ouest. Elle a été endommagée par le creusement, au XIX<sup>e</sup> siècle, d'une grande fosse qui a seulement épargné un caveau médiéval et les lambeaux de trois sols chaulés successifs, à l'ouest.

Cette cour à galeries qui occupe l'emplacement traditionnel de la salle capitulaire, évoque les dispositions d'un petit cloître ; mais elle n'en a probablement pas eu la fonction. En effet, il est difficile de concevoir l'existence de deux cloîtres mitoyens. Il s'agissait peut-être d'un système à deux galeries qui a notamment permis d'atteindre le cloître-cimetière, puis l'église, en venant de l'extérieur. Dans cette hypothèse, devait exister dans le mur de clôture de la galerie orientale une porte donnant sur le chemin qui longeait le couvent. Ce chemin médiéval qui remontait

34. La porte, remaniée à l'époque moderne, est restée en place jusqu'en 1986.

depuis le sud vers la ville du Puy Saint-Front, pérennisait une voie antique<sup>35</sup>. L'urbanisme actuel a d'ailleurs maintenu cet axe de circulation : il s'agit de la rue Littré. Vraisemblablement créée pour s'adapter à la topographie, la seconde cour à galeries représente un dispositif particulièrement original.

### Les autres bâtiments conventuels

L'emprise de la fouille n'a pas permis d'observer les autres bâtiments conventuels. Néanmoins, la topographie des lieux laisse supposer qu'ils furent implantés au sud et à l'ouest du cloître et de la petite cour ; en effet, le chemin a probablement empêché une extension du couvent vers l'est. Pourtant sur la carte de Belleforest (fig. 3), on aperçoit des constructions contournées par un chemin à l'est du couvent des Cordeliers. Nous ignorons cependant s'il s'agit de bâtiments conventuels ou des maisons particulières mentionnées par les textes médiévaux<sup>36</sup>.

### Le cimetière

Il a, semble-t-il, occupé presque exclusivement les galeries du cloître. Aux endroits non endommagés par les constructions du XIXe siècle, la fouille a permis de dénombrer soixante-six caveaux orientés selon un axe est-ouest. Soixante-trois étaient regroupés dans le cloître, les trois autres se trouvaient dans la petite cour à galeries.

Le contexte stratigraphique du cimetière présente quelques hiatus. Il manque notamment les sols médiévaux qui ont été arrachés. En outre, la terre du cimetière a été remuée par la construction des nombreuses tombes et les remblais ont disparu entre les caveaux mitoyens.

La fouille a toutefois permis de déterminer l'existence de trois niveaux de tombes médiévales. Chronologiquement, il ne s'agit pas de trois phases distinctes, mais plutôt d'une installation progressive des caveaux entre le XIIIe siècle et le XVIe. Les premières tombes ont été creusées dans la terre à jardin qui fut apportée dès le Bas Empire. Pour la mise en place des niveaux suivants, le cimetière a été légèrement exhausé avec du sédiment récupéré au fur et à mesure des creusements. Le cimetière a été abandonné vers la fin du XVIe siècle comme l'atteste le matériel provenant des couches de destructions.

La surface affectée aux inhumations est assez réduite, pourtant aucune extension du cimetière n'a été observée, ni dans la cour du cloître, ni dans l'église. Dans l'espace

strictement défini, le cimetière a suivi une évolution topochronologique à la fois «verticale» et «horizontale». Les caveaux les plus anciens ont été, semble-t-il, préférentiellement installés dans les galeries orientale et septentrionale du cloître. Elles sont les plus proches du chevet et de la nef de l'église. Les tombes des deuxième et troisième niveaux ont comblé les vides et peut-être remplacé certains caveaux antérieurs. Elles ont aussi gagné l'espace vers le sud et vers l'ouest. Quelques-unes ont même conquis la petite cour à galeries située à l'est.

Cinquante-sept caveaux ont été plus ou moins bien conservés. Il s'agit de tombes construites. Elles sont rectangulaires, à l'exception d'une structure trapézoïdale. Elles mesurent près de 2 m de longueur sur 0,50 m à 0,60 m de largeur. Selon leur profondeur, deux types de tombes sont apparus. Les coffres à une assise qui sont les plus nombreux se retrouvent dans les trois niveaux. Les coffres à deux assises sont manifestement plus récents. Les caveaux sont constitués d'un entourage de dalles posées de chant et scellées au mortier. Sur les longueurs, on dénombre trois ou quatre dalles, très rarement deux. Les couvercles sont composés de pierres plates plus au moins jointives, liées avec du mortier (fig. 11). Généralement les faces internes sont taillées au ciseau ou au marteau et les extérieurs sont simplement équarris. Certaines tombes possèdent plusieurs faces internes irrégulières parce qu'elles ont réemployé les parois de constructions antérieures. D'autres caveaux installés simultanément présentent un montant mitoyen constitué de dalles dont toutes les faces sont soigneusement taillées.

Les caveaux ont été ouverts et refermés plusieurs fois, pour recevoir des inhumations successives. Les traces de plusieurs mortiers sur les couvercles attestent bien cet usage. De plus, nous n'avons observé aucun recouplement involontaire des tombes, excepté le cas d'une inhumation qui dépassait à l'ouest les limites de son caveau et qui fut sectionnée ultérieurement. Il faut donc supposer l'existence d'un repérage des tombes en surface. Or il est difficile d'imaginer un balisage en relief dans les galeries du cloître. L'hypothèse la plus plausible serait l'affleurement des couvercles à la surface du sol. Les plus anciens disparaissent peu à peu avec l'exhaussement du cimetière.

La gestion de l'espace funéraire a imposé une utilisation intensive des caveaux. Leur remplissage est constitué d'une alternance d'individus et d'ossements épars provenant soit

35. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., Planche hors-texte : Périgueux et ses faubourgs au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles ; C. Girardy-Caillat, *op. cit.*, t. 6, 1987, p. 19-25.

36. Arch. dép. de la Dordogne, 2E, 1850, 414, 1 (1300) ; 2E, 1834, 107, f° 12 (1308) ; *idem* f° 12 v° (1319) ; 2E, 1850, 375 (1347) ; Arch. com. de Périgueux GG 178, 2 (1310).

du nettoyage d'autres tombes soit de réductions de sépultures. Il peut y avoir dans un même caveau jusqu'à trois sépultures et trois dépôts d'ossements.

A l'exception d'une seule, les inhumations ont toutes été pratiquées en *decubitus* dorsal, la tête à l'ouest et les avant-bras ramenés sur le pubis, le ventre ou la poitrine. Il s'agit de sépultures en milieu non colmaté. La plupart des défunts ont été placés dans un linceul ou dans un cercueil.

Peu de bijoux et peu d'indices attestant l'habillement des morts ont été découverts. Seul un individu portait une bague à la main droite. Une coquille saint-Jacques percée désignait sans doute un pèlerin. Trois sépultures ont livré une ou deux rouelles en plomb : il s'agit probablement de fusaïoles<sup>37</sup>. Le chapelet fut l'objet le plus souvent associé aux défunts, comme l'atteste la découverte de nombreuses perles en bois et de quelques grains en verre taillé ou en ambre.

La rareté du mobilier funéraire impose une certaine prudence pour la datation des inhumations. Toutefois le nombre important des réductions de sépultures laisse supposer qu'aucune inhumation du XIII<sup>e</sup> siècle nous soit parvenue. Les 52 sépultures étudiées remontent vraisemblablement aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, comme l'indiquent les quelques tessons de céramique découverts dans le remplissage des tombes.

Beaucoup de nobles et de bourgeois périgourdins ont souhaité être inhumé dans le couvent, comme en témoignent divers testaments<sup>38</sup>. Le cimetière des Cordeliers offre ainsi un premier échantillon de population du Bas Moyen Age, assez bien défini socialement.

### La destruction du couvent médiéval

L'archéologie confirme la destruction du couvent entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup>, comme le prouve l'arasement de toute la partie orientale de l'église. Au même moment, les couvercles de certains caveaux sont arrachés et des remblais, contenant de la céramique des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, y sont déversés.

Le couvent reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle est en grande partie hors des limites de la fouille. Durant la période qui s'étend du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup>, les ruines des bâtiments médiévaux subissent peu d'aménagements. La fouille n'a révélé que le creusement de quelques fosses et à l'emplacement de l'ancienne église deux sols successifs, composés



Fig. 11. — Vue depuis le nord des caveaux de la galerie orientale du cloître.  
Cliché M.-C. Hardy.

d'éclats calcaires. Les sols appartiennent sûrement à l'avant-cour entourée de murs décrite dans le procès verbal de l'expertise de 1791<sup>39</sup>. Quelques inhumations ont été pratiquées en ce lieu qui donnait accès, depuis le nord, à la nouvelle église élevée au XVII<sup>e</sup> siècle.

Enfin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les pierres de la plupart des fondations médiévales sont récupérées et certains caveaux sont démontés. Les matériaux ont servi notamment à la réalisation d'un égout, commandé en 1804 par la ville. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les vestiges du couvent médiéval disparaissent sous les remblais. Seuls une partie de l'élévation sud de l'église et un tronçon du mur occidental du cloître ont été préservés.

37. P. R. Giot, Les rouelles en plomb : piège archéologique, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, T. 5, 1988, pp. 141-144.

38. *Bibl. nat.*, Coll. Périgord, t. 34, n° 130 (1497, 1527, 1585).

39. Expertise du 12 janvier 1791, par Antoine Soustron et Pierre Lambert pour la vente du couvent, document conservé par la communauté des Visitandines.

## Conclusion

Les résultats les plus importants de l'intervention archéologique concernent la topographie médiévale du site et l'architecture du couvent des Cordeliers, inconnue jusqu'alors.

La fondation d'un tel couvent n'entre pas dans le cadre d'une politique d'urbanisme. Si les Cordeliers ont bénéficié des faveurs de l'évêque Ramnulphe de Lastours qui a posé la première pierre du couvent en 1220<sup>40</sup> et de l'appui moral et financier de la noblesse périgourdine<sup>41</sup>, leur installation s'est faite dans une zone suburbaine, car la surface requise à leur implantation n'existait ni à la Cité, ni au Puy-Saint-Front<sup>42</sup>.

Le lieu où les Frères Mineurs se sont établis n'était pas seulement une zone de terrains vagues et de jardins avant leur arrivée. En effet, la fouille a révélé l'existence d'une construction. Elle date du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle. Qu'il s'agisse d'une simple cabane ou d'une habitation, la présence d'une telle structure est sans doute à mettre en relation avec l'un des faubourgs de la ville médiévale du Puy-Saint-Front. Cette construction appartenait peut-être à la périphérie du «bourg du Saint». En effet, A. Higounet-Nadal, qui a étudié la topographie médiévale de Périgueux, situe ce quartier au sud-est de l'actuelle place Francheville<sup>43</sup>. La mention la plus ancienne du «bourg du Saint» remonte à 1298<sup>44</sup>. Toutefois A. Higounet-Nadal le juge plus ancien, car le toponyme évoque l'ermitage de saint Front, dont le souvenir a peut-être suscité la création d'un habitat bien avant la fin du XIIIe siècle<sup>45</sup>. En empiétant sur les limites du «Bourg du saint»,

le couvent a certainement transformé l'aspect du faubourg. Mais peut-on apprécier l'impact de sa fondation sur l'urbanisme du secteur, notamment sur les voies de communication? Le couvent était bordé par deux chemins. L'un, situé à l'est, rejoignait la paroisse Sainte-Eulalie au sud<sup>46</sup>. Il s'agit de l'actuelle rue Littré, dont l'origine remonte à l'antiquité<sup>47</sup>. Le second chemin passait au nord, en direction de la Cité<sup>48</sup>. Si la fouille n'a livré aucun éléments de voirie, l'extension vers le nord et vers l'est des structures appartenant aux Cordeliers semble effectivement limitée par ces deux chemins qui témoignent ici du maintien strict du quadrillage antique. L'installation des Cordeliers n'a manifestement pas généré d'autres voies de communication vers l'ouest<sup>49</sup>. Cela a peut-être motivé la nouvelle orientation, selon un axe nord-sud, de l'église reconstruite au XVIIe siècle<sup>50</sup>, pour en faciliter l'accès depuis les chemins existants.

Divers textes du XIVE siècle évoquent l'existence du «Bourg des Frères Mineurs»<sup>51</sup>. La fouille n'a révélé aucun vestige appartenant à d'éventuelles maisons particulières regroupées autour du couvent. En revanche, les restes d'une construction et d'une rue, remontant au XIVE, ont été retrouvés au nord-est des Cordeliers<sup>52</sup>; mais il est encore difficile d'apprécier la densité de l'habitat privé dans ce faubourg. Quoiqu'il en soit, ni les paroisses suburbaines, ni les fondations successives, durant le XIIIe siècle, des couvents des Cordeliers, des Dominicains<sup>53</sup>, puis des Clarisses<sup>54</sup>, ni même l'acte d'union entre la Cité et le Puy-Saint-Front en 1240<sup>55</sup> n'ont modifié la structure de Périgueux ville double qui s'est maintenue jusqu'au XVIIIe siècle<sup>56</sup>.

40. A. Higounet-Nadal (sous la direction de), *Histoire du Périgord*, Toulouse, 1983, p. 105.

41. Bibl. nat., Coll. Périgord, t. 34 f° 130 (1497, 1527, 1585, 1617).

42. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 83.

43. A. Higounet-Nadal, Le bourg du Saint à Périgueux, Note de topographie médiévale, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t.105, 1978, p. 50.

44. *Ibid.*, p. 47; A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 83.

45. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 83.

46. *Ibid.*, Planche hors-texte : Périgueux et ses faubourgs au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et A. Higounet-Nadal, Le bourg du Saint à Périgueux, op. cit., carte p. 48.

47. C. Girardy-Caillat, op. cit., t. 6, 1987, p. 19-25.

48. Arch. dép. de la Dordogne, 2E 1834, 107, f° 10 (1364); A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 83 et Planche hors-texte : Périgueux et ses faubourgs au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles

49. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 83 et planche hors-texte : Périgueux et ses faubourgs au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

50. Taillefer, op. cit., pp. 593-594.

51. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 83; Arch. dep. de la Dordogne, 2E, 1850, 414, 1; 2E, 1834, 107, f° 12 et f° 12 v°; 2E, 1850, 375; Arch. comm. de Périgueux, GG 178, 2.

52. C. Girardy-Caillat, fouille inédite, réalisée entre décembre 1988 et février 1989, 20, Place Francheville.

53. A. Higounet-Nadal, *Périgueux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles...*, op. cit., p. 88.

54. *Ibid.* p. 84.

55. *Ibid.* p. 81.

56. *Ibid.* p. 81; A. Higounet-Nadal, *Atlas Historique des villes de France, Périgueux*, op. cit.

Sur le plan architectural, La grande église des Cordeliers de Périgueux présente des similitudes avec la plupart des constructions des Ordres Mendiants du XIII<sup>e</sup> siècle. L'édifice semble aussi marqué par l'influence de l'architecture gothique méridionale, où l'emploi de la nef unique a été fréquent.

La mise au jour des vestiges des Cordeliers de Périgueux apporte beaucoup à la connaissance de l'architecture des Ordres Mendiants dans la région. En effet, les autres établissements franciscains de Bergerac, Sarlat, Nontron, Montignac et Excideuil, construits au XIII<sup>e</sup> siècles, en pierre comme à Périgueux ou en brique, ont pratiquement disparu<sup>57</sup>. A Périgueux, l'analyse des murs conservés et de leurs tranchées de fondation indique que l'église, la salle

capitulaire et le cloître ont été construits au cours de la même campagne de travaux, durant le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Exceptée l'adjonction de la chapelle à vocation funéraire sur le flanc nord du chevet de l'église, les bâtiments apparus en fouille n'ont, semble-t-il, subi aucune modification importante jusqu'à leur démolition à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est d'autant plus surprenant que les Ordres Mendiants ont souvent transformé leurs constructions, en ajoutant notamment une seconde nef à l'église ou en substituant un voûtement à la charpente originelle. D'ailleurs, la reconstruction du couvent au XVII<sup>e</sup> siècle est peut-être moins due aux dégâts perpétrés lors des Guerres de Religion qu'à la nécessité de remplacer des bâtiments médiévaux vétustes et mal adaptés à la topographie suburbaine.

## Anthropologie du cimetière des Cordeliers de Périgueux

par Marie-Noëlle Nacfer

La fouille du cimetière du Couvent des Cordeliers de Périgueux au cours de l'été 1988 a permis de faire un certain nombre d'observations concernant :

- 1°) L'organisation spatiale et l'architecture des tombes.
- 2°) Son occupation dans le temps.
- 3°) Le fait funéraire.
- 4°) Les interventions humaines intentionnelles sur les tombes (rangement, réduction)
- 5°) Les interventions humaines fortuites sur les tombes. (construction, destruction)

En outre une pré-étude anthropologique a permis de mettre en évidence des éléments en vue d'une étude paléo-démographique ainsi que d'une étude paléopathologique.

### Organisation spatiale et architecture des tombes.

Le cimetière occupe les galeries du cloître et celles de la petite cour au sud-est, à l'exception de tout autre lieu.

On note une gestion de l'espace : les caveaux ne se recoupent pas mais sont le plus souvent mitoyens.

Les inhumations sont pratiquées dans des caveaux bâtis, tous semblables. Les montants latéraux sont composés de trois blocs posés de chant liés au mortier. La tête et les pieds sont fermés par un bloc unique. Leur forme est rectangulaire. Ces caveaux font environ 2 m de long pour 0,60 m de

large. En ce qui concerne leur profondeur, elle varie selon que le caveau est bâti avec une ou deux assises, passant ainsi de 0,40 m à 0,80 m. La couverture est composée de dalles. Il n'existe pas de réserve céphalique.

### Occupation dans le temps

L'occupation du cimetière s'étend sur trois siècles, soit du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

Il est probable que la majorité des sépultures du XIII<sup>e</sup> siècle ont été détruites au cours de l'utilisation du cimetière pendant cette période de trois cents ans. Néanmoins nous n'avons aucune certitude, à quelques exceptions près, pour attribuer telle sépulture à telle époque pour deux raisons majeures : la première est la rareté du mobilier dans les tombes et la seconde est l'homogénéité des orientations et des positions des défunts.

### Éléments de démographie

Il convient tout d'abord de rappeler ici que la totalité du cimetière du Couvent des Cordeliers n'a pas été fouillée pour des raisons inhérentes au sauvetage lui-même. La population dont il sera question ne représente donc qu'une partie de l'ensemble des défunts ayant fait établir leur sépulture dans ce lieu précis.

57. A. Higounet-Nadal (sous la direction de), *Histoire du Périgord*, op. cit., p. 105 ; *Ibid*, J. Gardelles, p. 123. Bergerac, Sarlat, Montignac, Excideuil appartenaient avec Sainte-Foy-La-Grande et Aubeterre à la custodie dirigée par les Cordeliers de Périgueux, . Durrieu (Père), Esquisse du passé franciscain du Périgord, dans *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périg.*, t. 83, 1956, p. 89.

52 sépultures individuelles ont été fouillées, malheureusement plusieurs facteurs se sont conjugués et ont rendu difficile l'interprétation du sexe et de l'âge au décès. Une mauvaise conservation générale de la matière osseuse a limité considérablement l'observation des os coxaux, en général, et des symphyses pubiennes en particulier. A cela il faut ajouter la récupération quasi constante des crânes ainsi que le morcellement d'un grand nombre de sépultures.

Un décompte a pourtant été réalisé et la population se répartit comme suit: 45 adultes, 2 adolescents, 3 enfants de 3-6 ans, 2 enfants morts en période périnatale

Pour les raisons indiquées plus haut la répartition par sexe et par classe d'âge dans le groupe des adultes a été délicate ; pour le moment, nous avons choisi de ne retenir que deux groupes d'âges : 20-40 ans et plus de 40 ans.

	20-40	>40	indéter- minés	Total
Homme	2	7	5	14
Femme	4	5	2	11
Indéterminé			20	20
Total	6	12	27	45

A ce décompte il convient d'ajouter 36 individus représenté par un ou plusieurs ossements associés aux tombes individuelles. Le décompte total des restes osseux étudiés à ce jour est donc de 88 individus : 73 adultes, 2 adolescents, 10 enfants de 1 à 10 ans, 3 enfants morts en période périnatale

### Le fait funéraire

Les observations portent sur 52 sépultures fouillées individuellement. La majorité des sujets reposent en decubitus dorsal, 51 au total. Un seul individu, une femme âgée, repose en decubitus ventral.

Tous les corps sont orientés suivant l'axe est ouest, la tête à l'ouest.

Aucune position préférentielle des membres supérieurs ne s'est dégagée dans le groupe des adultes. Les bras sont dans tous les cas parallèles au tronc et les avant-bras sont indifféremment ramenés en avant du thorax ou de l'abdomen, cependant ils ne sont jamais allongés le long du corps, position qui semble réservée aux enfants.

Les membres inférieurs sont en extension, aucune position prépondérante concernant l'écartement des genoux n'a été observée, ceux-ci peuvent être plus ou moins serrés ou écartés.

Les principales remarques d'ordre taphonomique concernent le crâne, le thorax et la ceinture pelvienne ainsi que les mains et les pieds. Les observations le plus couramment faites sont les suivantes:

- disjonction de l'articulation coxo-sacrée et mise à plat des coxaux
- déplacement par gravité de l'ensemble radius-ulna dont l'amplitude dépasse le plus souvent le volume initial de l'avant bras.
- nombreux déplacements des os des pieds et des mains qui peuvent migrer assez loin de leur emplacement d'origine
- déplacement par gravité du crâne et de la mandibule
- affaissement du thorax avec disjonction de l'articulation costo-transversaire et exagération de l'inclinaison des côtes par rapport à l'axe rachidien
- rotation des segments rachidiens les uns par rapport aux autres
- dislocation du sternum

La conservation du matériel osseux sur ce site est en général très médiocre, cela étant dû, en grande partie, à la décomposition des cadavres en atmosphère confinée.

49 sépultures individuelles en place proviennent de 34 caveaux. Pour ces 49 sépultures, il est possible de noter des différences concernant la pratique funéraire. En effet, il a été trouvé dans 8 cas des clous et des épingle de linceul à la périphérie ou au contact du squelette, dans 9 cas uniquement des épingle de linceul, dans un seul cas uniquement des clous. Pour les 31 sépultures restantes, il n'a été trouvé ni épingle ni clou.

Ces observations peuvent correspondre à des gestes différents :

- dépôt dans le caveau d'un cercueil cloué contenant le corps enveloppé d'un linceul ;
- dépôt dans le caveau du corps enveloppé uniquement dans un linceul ;
- dépôt dans le caveau d'un cercueil assemblé contenant le corps enveloppé dans un linceul ;
- dépôt dans le caveau du corps sans linceul mis dans un cercueil cloué ;
- dépôt dans le caveau d'un cercueil cloué contenant le corps enveloppé d'un linceul cousu.

Pour les 31 sépultures qui n'ont livré aucun élément suggérant une protection autour du corps du défunt, les hypothèses sont multiples :

- Le corps a pu être déposé protégé par une structure périssable n'ayant laissé aucune trace: linceul cousu, cercueil assemblé, linceul cousu et cercueil assemblé.

- Le corps a pu être inhumé dans le caveau sans aucune protection.

- Enfin, les rangements effectués dans les tombes ont pu perturber l'agencement des éléments constituant le fait sépulcral et éliminer une partie des données.

Trois sépultures, peut-être plus tardives, ont été pratiquées dans de simples fosses sans structure bâtie. L'une d'entre elles a livré des épingles de linceul et des clous, les deux autres étaient accompagnées de clous.

### Interventions humaines intentionnelles

Deux gestes ont pu être mis en évidence, cependant ils ne revêtent pas la même signification.

Tout d'abord, il y a le réemploi de la structure en tant que lieu de sépulture primaire qui entraîne des réductions de corps complètes ou partielles. Il ne s'agit pas à proprement parler de rangements puisque les os sont le plus souvent repoussés de part et d'autre afin de ménager un espace vide et plan au centre de la tombe en vue de déposer le nouveau défunt. Ces déplacements peuvent n'affecter qu'une partie du squelette. Il s'agit cependant de réduction de corps *stricto sensu*. Lors de la réouverture des caveaux, il semble qu'il y ait eu récupération presque systématique des crânes qui sont en nombre très insuffisant : 26 pour 88 défunts.

Le second fait observé, relève d'une pratique assez particulière. Lorsqu'il y a plusieurs inhumations successives dans un même caveau, les corps sont séparés par une série d'ossements déposés pêle-mêle directement en contact avec le squelette sous-jacent. Pour le moment, l'étude n'est pas suffisamment avancée pour permettre un dénombrement ni même pour définir si ces ossements appartiennent à des corps inhumés préalablement dans ledit caveau et pour lesquels on aurait pratiqué des réductions ou bien s'ils proviennent de tombes situées ailleurs. Si la dernière hypothèse est la bonne, il faut envisager un double emploi des caveaux : premièrement en tant que lieu de sépulture primaire, deuxièmement en tant qu'ossuaire avec alternance de ces deux fonctions.

### Interventions humaines fortuites

Malgré une gestion spatiale rigoureuse du cimetière pendant sa période d'occupation, on a pu observer des dégradations postérieures pratiquées sur les tombes :

- récupération des blocs de calcaires ayant servi à la construction des caveaux.
- destruction partielle de certaines tombes par des tranchées de fondation de bâtiments plus tardifs.

### Eléments de paléopathologie

Les premières observations faites sur les restes osseux ont permis de remarquer diverses lésions et traumatismes affectant cette population :

- fracture du membre supérieur : 4 (humérus dans 3 cas, radius dans 1 cas)
- fracture du membre inférieur : 5 (fémur dans 3 cas, tibia dans 1 cas, fibula dans 1 cas)
- arthrose cervicale, thoracique ou lombaire : 3
- vertèbres soudées : 3
- hyperossification : 4 (hyperostose porotique dans 2 cas, enthésopathie dans 2 cas)
- mandibule et/ou maxillaire édenté : 2

De nombreuses autres lésions ont été observées à un seul exemplaire.

Parmi les caractères de senescence, on note la présence de cartilage thyroïde ossifié pour 4 individus, et pour les caractères fonctionnels des facettes d'accroupissements sur le tibia dans 2 cas.

La fouille du cimetière du Couvent des Cordeliers de Périgueux a permis de confirmer les observations déjà faites sur les cimetières médiévaux. Cependant hormis les données constantes qui sont la position (decubitus dorsal), l'orientation (est-ouest), l'absence de mobilier spécifique dans les tombes, la rareté des éléments vestimentaires, on peut noter ici une gestion parfaite de l'espace sépulcral sans recouvrements des tombes pendant une période de trois siècles ce qui implique une transmission du savoir.

Comme dans beaucoup d'autres sites étudiés les enfants et notamment ceux morts en période périnatale sont sous représentés. Une recherche systématique des caractères discrets n'ayant pas été faite sur ce site il n'est pas possible pour le moment de mettre en évidence d'éventuels regroupements familiaux.

Un fait marquant se dégage cependant de cette étude, il concerne l'état sanitaire de cette population. Rappelons que sur les 45 sépultures d'adultes il n'a été possible de déterminer l'âge et le sexe que pour 25 d'entre-eux, les 20 autres n'étant souvent représentés que par quelques ossements. De même la majorité des observations paléopathologiques ont porté sur les 25 sujets complets, parmi eux 21 individus présentaient des lésions. Il est probable qu'une meilleure conservation de l'os aurait permis de multiplier les observations et de conclure à un état sanitaire général très médiocre.

## Etude du mobilier archéologique

### La sculpture

par Marie-Christine Hardy



**Corbeau sculpté en calcaire, XIII<sup>e</sup> siècle.**

L. : 0,54 m - O;46 m ; H. : 0,24 m ; l. : 0;33 m.

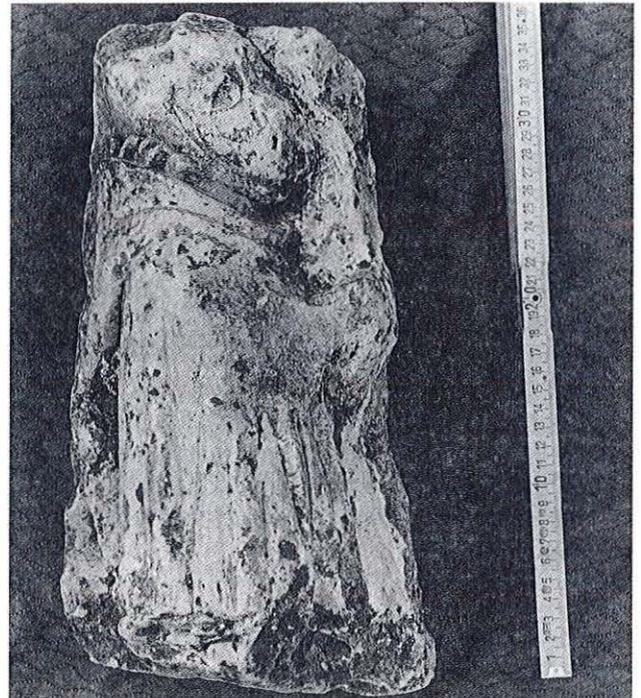
Ce corbeau a été découvert en réemploi dans la construction d'une tombe du XVI<sup>e</sup> siècle. L'œuvre est très bien conservée. La face antérieure, chanfreinée et sculptée, porte encore les traces de l'outil de taille ; il s'agit d'un gravelet à large lame<sup>58</sup>. Le lit de pose a été taillé au ciseau. Enfin, sur le lit d'attente apparaissent, en incision, une croix et deux segments de cercles ; ce sont les tracés de mise en place du corbeau dans la construction.

Sur la face antérieure est représenté, en fort relief, un personnage dont le genou droit est à terre et la jambe gauche repliée sous la cuisse. Cette posture induit le déhanchement du corps. Les bras sont relevés, alors que la tête et les mains semblent soutenir la moulure supérieure du relief. Le sculpteur a d'ailleurs suggéré le passage des pouces derrière la moulure. Il s'agit de la figuration d'un atlante qui ploie sous la charge. Sa tête inclinée sur l'épaule droite accentue l'impression d'effort.

L'atlante porte des braies très collantes ou il a les jambes nues. Il est aussi vêtu d'une cotte, aux manches serrées, qui descend jusqu'aux genoux ; cette tunique était portée au XIII<sup>e</sup> siècle par les gens humbles<sup>59</sup>. La cotte ceinturée, blouse à la taille ; la jupe ample est parcourue de plis profonds qui suivent le mouvement des jambes. Si le modelé des membres manque de détails et si les mains sont un peu grandes, le sculpteur a apporté beaucoup de soins à l'exécution de la tête. Les longues mèches ondulées des

cheveux qui descendent sur les épaules, encadrent un visage barbu. L'oreille gauche est travaillée au trépan. Le nez court est droit. Une ride profonde marque le cerne de l'oeil gauche dont les paupières paraissent crispées. L'oeil droit peu visible est juste ébauché. La bouche légèrement entre-ouverte semble exprimer, comme l'ensemble du visage, la douleur de l'effort.

Avec ce relief, le sculpteur a savamment utilisé l'espace. En effet, le thème de l'atlante convient remarquablement pour historier un corbeau, destiné à supporter une poutre ou le départ d'un arc. Enfin, la position du personnage s'adapte bien à la surface rectangulaire, avec un beau mouvement où s'opposent les lignes. Si par son thème, l'oeuvre est peut-être encore marquée par l'esprit du XII<sup>e</sup> siècle, la qualité de la réalisation correspond bien à l'art du XIII<sup>e</sup> siècle.



**Fragment de relief en calcaire, avec restes de polychromie, XIV<sup>e</sup> siècle.**

H. : 0,33 m ; l. : 0,17 m ; ep. 0,19 m.

58. Selon les observations de J.C. Bessac, Ingénieur de recherche, ER 290 du C.N.R.S., Lattes.

59. Viollet-Le-Duc, *op. cit.*, pp. 519-520.

Ce fragment provient de la galerie orientale du cloître où il a été découvert dans un niveau de destruction de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du début du XVII<sup>e</sup>. Sur le relief épaufré apparaît un personnage qui à l'origine se détachait sur un fond bleu. Il est difficile de déterminer s'il est debout ou à genou, car les jambes manquent. Le personnage, tourné vers la droite, est représenté de profil. Seule la tête, légèrement levée, est de trois-quart. Le bras droit est cassé, toutefois il est manifestement ramené en avant de la poitrine. Les mains étaient jointes dans un geste de prière ou plus vraisemblablement rapprochées pour tenir un objet déposé sur une étoffe. En effet, les mains paraissent recouvertes d'un voile sur lequel subsiste de la peinture rouge.

Le personnage est vêtu d'une mosette<sup>60</sup> qui a conservé quelques traces de couleur beige. La capuche qui pend en pointe dans le dos, est courte et rigide ; il s'agit bien du capuce franciscain. Le vêtement tombe avec des plis verticaux et peu profonds. Le drapé est dépourvu de mouvement.

## Le mobilier métallique

par Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

L'ensemble des objets métalliques découverts lors de la fouille du couvent dans les niveaux médiévaux et modernes, est composé : d'éléments d'habillement et de parures ainsi que d'un petit lot de monnaies. Aucun objet, ni outil qui attesterait une activité domestique ou artisanale n'a été retrouvé.

### Les éléments de parure et d'habillement

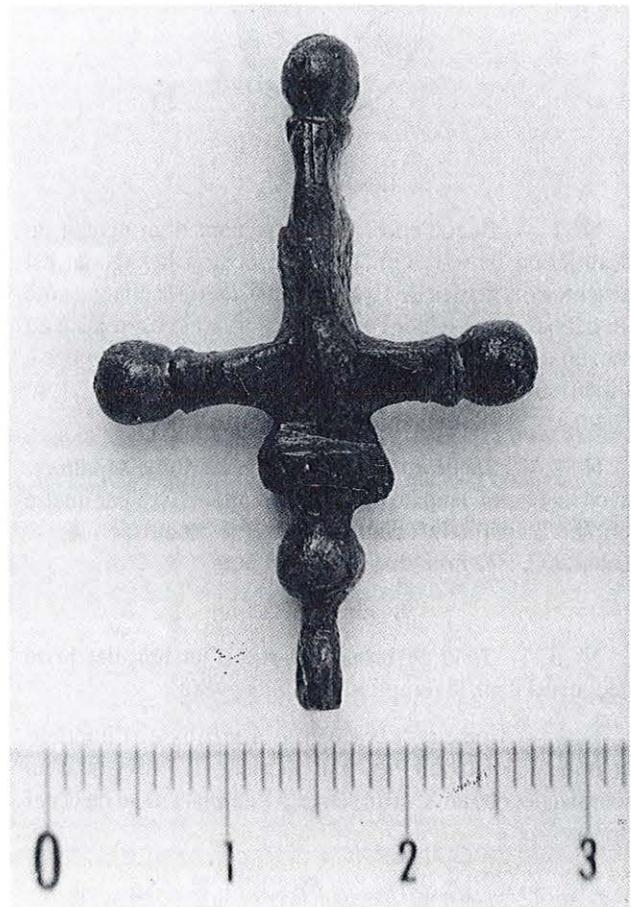
#### Croix en bronze

Cet objet réalisé dans une ébauche de bronze obtenue par moulage, a reçu une finition au burin et à la lime, outils dont on aperçoit encore les traces d'utilisation. Sur cette croix dont les quatre extrémités sont terminées par des boules, nous distinguons une représentation très fruste du Christ, la tête penchée à droite, revêtu du *perisonium*. La tête du Christ est surmontée d'une plaque trapézoïdale ornée de cinq triangles inversés, voulant sans doute suggérer les lettres : *INRI*. La partie supérieure de l'objet se termine par un anneau de suspension brisé.

Cette croix a été découverte avec des ossements épars déposés au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle dans un caveau de la galerie occidentale du cloître.

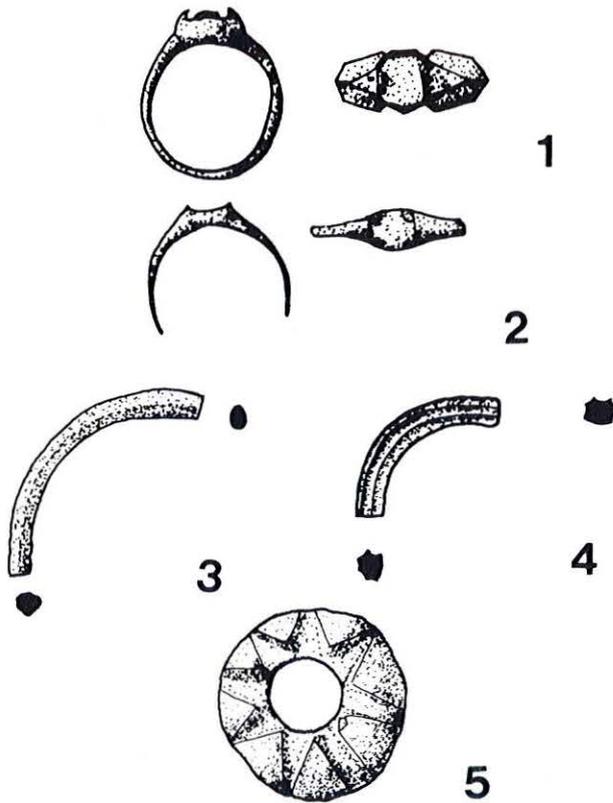
Enfin, la tête est enserrée dans un bonnet, attaché sous le menton, quelques boucles de cheveux dépassent dans le cou. Le visage barbu correspond à celui d'un personnage mûr ou âgé. Le front est ridé et les paupières supérieures gonflées sont légèrement tombantes. Par leur traitement, le visage comme les étoffes ne dénotent pas une grande habileté du sculpteur. Le relief qui représente soit un Frère en prière, soit plus vraisemblablement un donateur ayant revêtu l'habit franciscain, est manifestement l'oeuvre d'un artiste local.

Ces deux reliefs, forts différents par leur fonction, leur iconographie, leur qualité et leur datation ne constituent pas un ensemble cohérent. Leur étude ne permet pas d'apprécier la contribution des Cordeliers de Périgueux dans l'évolution de la sculpture gothique régionale, d'autant que les éléments de comparaison sont rares, le Périgord ayant conservé peu d'œuvres de cette époque<sup>61</sup>.



60. Sorte de pélerine courte.

61. A. Higounet-Nadal (sous la direction de), *Histoire du Périgord, op. cit.*, J. Gardelles, p. 123.



### Les bagues :

N° 1. — Bague en bronze provenant d'un niveau de destruction dans le cimetière. Le chaton hexagonal est absent, trois griffes de fixation subsistent. De chaque côté du cabochon un décor en forme de triangle est réalisé au moyen d'un poinçon carré, la bague légèrement bombée à l'intérieur présente deux pans à l'extérieur.  
Diam. ext. : 20 mm, diam. int. : 17 mm.

N° 2. — Bague en bronze provenant d'une sépulture, avec un chaton en pâte de verre très altéré, fixé par quatre griffes. La partie inférieure de la bague est cassée.  
Diam. ext. : 22 mm, diam. int. : 18 mm.

### Les bracelets :

N° 3. — Jonc en bronze. Partie d'un bracelet brisé découvert dans le remplissage d'un caveau.

N° 4. — Morceau de bracelet en bronze lisse à l'intérieur et orné de cinq rainures à l'extérieur. Il provient d'un remblai déposé au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement de la nef de l'église.

### Les épingles :

Une centaine d'épingles ont été découvertes dans les sépultures : toutes manufacturées dans un fil de bronze ou de billon. Elles sont réalisées par un enroulement du fil à une des extrémités pour former la tête. D'une longueur moyenne de 30 mm et d'un diamètre d'environ 1,2 mm ; une seule épingle dépasse du lot avec une longueur de 51 mm.

### Les fusaïoles :

N° 5. — Quatre objets dont la destination semble être l'utilisation comme accessoire pour lester les fuseaux, font partie du mobilier présent dans certaines sépultures. Toutes ces fusaïoles sont réalisées dans un métal lourd à forte proportion de plomb.

Trois sont du même module, de poids approchant et leur diamètre interne est de 11 mm. Par contre la troisième fusaïole est plus lourde, et d'un diamètre interne inférieur à celui des trois autres : 8 mm.

Deux fusaïoles sont décorées de triangles inversés, en relief sur le pourtour, en creux à l'intérieur ; ces décors sont très altérés par l'oxydation.

### Les monnaies

Les monnaies découvertes sur le site traduisent bien l'évolution monétaire générale, c'est à dire des frappes locales jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, puis des frappes régionales ou provinciales des « Grands » qui ont réussi à conserver le droit de frapper monnaie.

L'étude des monnaies antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle permet d'observer d'intéressantes frappes locales, comtes de Périgord, morlane module du denier<sup>62</sup>, denier de Jean III de Bretagne vicomte de Limoges, ainsi qu'un denier Barbarin, frappé à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Nous sommes en présence d'un lot de monnaies dont le lieu de frappe le plus éloigné se situe à 250 kilomètres du lieu de découverte.

Les monnaies postérieures au XIV<sup>e</sup> siècle ne présentent aucune originalité notable, nous y trouvons des frappes royales : François I<sup>er</sup>, Louis XIII ; des frappes provinciales : un double tournoi des seigneurs de Sedan.

62. F. Poey d'Avant, *Monnaies féodales de France*, t. II, Graz, 1961, p. 159.



**Double tournois**, frappé à La Rochelle. Royaume de France, Louis XIII, 1640.

D/ *LOUIS DR ★ et ★ NA.H*, tête à droite.

A/ *Double 1640*, trois fleurs de lis.

Cuivre.

Découvert dans un remblai du XIXe siècle déposé sur le cimetière.



**Double tournois**, frappé à Bordeaux. Royaume de France, François Ier, 1521-1540

D/ *FRANCOR EX* , trois lis dans un trilobe

R/ *CTVM*, croix dans un quadrilobe

Argent.

Provient d'un remblai du XVIIIe siècle déposé à l'emplacement de l'église.



**Denier** (aux cinq «œils»). Comtes de Périgord, XIIe siècle.

D/ Croix cantonnée d'un V

R/ Cinq annelets dans le champ.

*E ME*

Argent

Découvert sur le sol de la cour du cloître.



**Denier** (Barbarin). Abbaye Saint-Martial de Limoges, frappé jusqu'à la fin du XIIIe siècle

D/ *SES MARCIAL*, buste barbu de face

R/ *LEMOVICENSIS*, croix cantonnée de huit annelets, deux par deux.

Argent.

Provient d'un remblai du XIXe siècle déposé au-dessus du cimetière.

**Double tournois** (XVIe au XVIIIe siècle).

Pièce absolument lisse.

Cuivre.

Découvert dans les remblais modernes de la zone située immédiatement au nord des Cordeliers.

**Monnaie de cuivre**

D/ croix

R/ motif non identifié

Cuivre

Provient des remblais modernes déposés à l'emplacement de la chapelle nord.



**Denier morlan**. Vicomtes de Béarn, XIe- XIVe siècles.

D/ *CENTULLO COM*, croix, points dans le champ en 1 et 2

R/  *ONOR FORCAS*, dans le champ *M*

*I* 

Billon

Découvert dans les remblais modernes déposés à l'emplacement de la chapelle nord.

**Double tournois**. Seigneurie de Sedan, duché de Bouillon, 1623-1652.

D/ *F . M . D . L TOUR . D*, buste à droite

R/ *OUBLE . DE . SED*

Cuivre

Provient des remblais modernes de la chapelle nord.



**Denier**. Vicomte de Limoges Jean III de Bretagne, 1301-1314

D/

R/

écusson remplissant le champ ; Bourgogne au 1er et Dreux aux trois autres.

Billon

Provient du remplissage du caveau de la chapelle nord.

Graz, 1961, p. 159.